


Soirée hommage à La Closerie
Patrick Zian interprète Aznavour
Vendredi 22 février à Claye-Souilly
 Réservations : 01 64 77 52 52



Magjournal 77

Le mensuel

Votre journal local gratuit
Magjournal77.fr

Numéro 11 / Février 2019

Seine-et-Marne

Meaux devient la ville la plus peuplée du département

Les derniers chiffres de l'Insee, l'Institut national des statistiques et des études économiques sur la démographie, sont parus, mardi 1er janvier. Meaux est la ville la plus peuplée de Seine-et-Marne avec 56 249 habitants. Le département compte 1 419 206 habitants.

Meaux vient de repasser devant Chelles dans le peloton de tête des villes dont la population est la plus importante, soit une croissance de + 4,10 % par rapport à 2014 selon les chiffres publiés par l'Insee. Chelles, qui a connu une croissance plus faible (+ 2,60 %), compte 54 682 habitants. Les deux villes distancent Melun (41 183 habitants) et Pontault-Combault (38 587 habitants).

Depuis le dernier recensement, il y a cinq ans, la population de la Seine-et-Marne a crû de 4,3 % et de nombreuses villes ont connu une forte augmentation du nombre d'habitants à l'instar de Montévrain (22,20 %), de Bussy-Saint-Georges et Villeparisis (7,2 %).

Le développement de nouveaux quartiers explique en partie la croissance démographique, comme le quartier



Foch-Roosevelt à Meaux, l'écoquartier à Montévrain, et le programme d'intérêt national à Bussy. L'augmentation concerne également d'autres villes de Marne-et-Gondoire : Chanteloup-en-Brie a gagné 1 300 habitants et Ferrière-en-Brie, 900. La croissance ralentit au Val d'Europe du fait de la baisse des opérations immobilières. Au Val Maubuée, la tendance est stagnante, voire à la baisse. La population

de Noisiel décroît de 1,7 %, celle de Lognes de 3,1 %

Avec 58 175 habitants en plus sur la période 2011 - 2016, la croissance démographique en Seine-et-Marne est forte mais décélère, ce qui place le département en troisième position derrière l'Essonne et la Seine-Saint-Denis au niveau régional.

Sun-Lay Tan

Au sommaire :

Meaux

Le Saint-Etienne revisite la restauration traditionnelle (p.4)

Serris

En décembre, les touristes ont fui Paris pour faire leurs courses au Val d'Europe (p.8)

Conches-sur-Gondoire

Caravanes près de l'école : le maire les fait encercler par des rochers (p.10)

Saint-Mard

Un parking de 250 places et une crèche de dix berceaux s'installeront en face de la gare (p.13)

Mitry-Mory

Un centre municipal de santé ouvrira en septembre (p.14)

Villevaudé

Nexity : un collectif d'habitants réclame un référendum (p.16)

Une autre façon de porter des lunettes

En plein centre de **Lagny-sur-Marne**, dans un cadre exceptionnel, **des Opticiens-Visagistes** ont sélectionné pour vous **des lunettes de CRÉATEURS**.

Nouveau

**La paire de progressifs
ESSILOR HD à partir de 250 € !**



3 place de la Fontaine • 77400 Lagny-sur-Marne • 01 60 07 42 39

www.vueautrement.fr -  

Ouvert du mardi au vendredi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h 30, le samedi de 9 h 30 à 19 h.



**Du samedi 23 février
au samedi 9 mars**

TOUS EN PISTE SUR LA PATINOIRE !

*Bienvenus aux petits et aux
grands sur notre patinoire
indoor gratuite.*

*Initiations au patinage,
démonstrations de hockey sur
glace, rencontres, dédicaces,
animations...*

*Tous les jours de 14h à 19h.
Les mercredis et samedis de 10h à 12h.
Les enfants restent sous la responsabilité
des parents.*

PROGRAMME DES ANIMATIONS DE FÉVRIER **DE 14H À 19H**

Mercredi 6 NOUVEL AN CHINOIS

*Atelier créatif et
dégustation*

*Participez à notre atelier créatif
« lanternes chinoises », dégustez de délicieux
nems et amusez-vous grâce aux
« Fortune Cookies » (gâteaux de la chance).*



Samedi 9 ATELIER Café-Tricot

*Autour d'un café, découvrez l'art de tricoter
sans aiguilles, avec les mains et les bras !*



Mercredi 13 et jeudi 14 SAINT-VALENTIN

Photo cadeau !

*Dans un décor « so lovely »,
prenez la pause à 2 et repartez
avec votre photo cadeau !*



Samedi 16 BADMINTON *Démonstrations et initiations*

*Une découverte avec des pros
de la discipline !*

Mercredi 20 BAR À SOUPES

*Dégustation
de délicieux
veloutés*

*De délicieuses soupes
à déguster et à mixer
en pédalant sur l'étonnant
« vélo-velouté » !*



3 AVENUE ROLAND MORENO - 77124 CHAUCONIN-NEUFMONTIERS



aushopping.com [f CCSaisonsdeMeaux](https://www.facebook.com/CCSaisonsdeMeaux) [i CCSaisonsdeMeaux](https://www.instagram.com/CCSaisonsdeMeaux)

© Crédit photos : Shutterstock - La société organisatrice se réserve le droit d'écourter, de modifier ou de prolonger purement et simplement les animations en raison de tout événement indépendant de sa volonté, en tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée et aucune indemnité ne saurait être réclamée à ce titre. Dans la limite des stocks disponibles. Photos non contractuelles.

Pour votre santé, mangez au moins 5 fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr

Pays de Meaux

Main dans la main : l'agglomération et le groupe Aéroports de Paris renforcent leurs liens

La communauté d'agglomération du Pays de Meaux et le groupe Aéroports de Paris n'envisagent pas de s'éloigner l'un de l'autre mais au contraire de renforcer les liens qui les unissent déjà. La signature d'une convention, qui a eu lieu lundi 7 janvier, est aussi vraisemblablement ce qui va leur permettre de collaborer étroitement avec le Groupement d'intérêt public, mis en place dernièrement sur le territoire.

L'articulation des projets et la coordination avec le GIP (Groupement d'intérêt public - Relire notre article) sera sans aucun doute plus fluide avec la convention signée lundi entre les deux parties. Cependant, le GIP, présidé par Patrick Renaud, aussi président de Roissy Pays de France, ne sera pas le seul partenaire à collaborer avec la structure à deux têtes, Pays de Meaux/ADP. Jean-François Copé, président de la communauté d'agglomération du Pays de Meaux (CAPM), et Augustin de Romanet, président-directeur général du groupe Aéroports de Paris (ADP), ont opté pour « une coopération durable et une collaboration opérationnelle pour 2019-2020 ».

La signature officielle a eu lieu à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis), dans les locaux du siège d'ADP, en bordure de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle.

Les deux structures comptent mener des actions avec d'autres partenaires, en particulier le groupement d'intérêt public emploi Roissy-Charles de Gaulle, ainsi que porter de nouveaux projets.

L'emploi, la création d'entreprises, le



développement économique, le développement durable et les nuisances aux riverains sont déclinés en quatre grands axes : la promotion, l'attractivité et le développement des territoires d'emprise de Paris-Charles de Gaulle ; le soutien et l'accompagnement des entreprises ; l'accès des habitants aux emplois du territoire et la mobilité des habitants.

Jean-François Copé déclare : « Nous renforçons ainsi nos liens et notre collaboration avec ADP et favorisons la création d'emplois locaux et d'en-

treprises ainsi que le développement économique et la préservation de l'environnement ».

A l'issue de la cérémonie, Jean-François Copé a rappelé que le Pays de Meaux avait une longue tradition aéronautique, avec l'aérodrome de Meaux-Esbly, et que celui-ci accueille tous les deux ans un grand meeting aérien. Il a déclaré que « le Pays de Meaux serait ravi qu'un prochain meeting soit présidé par le PDG du groupe ADP ».

Patrice Le Palec



Pays de Meaux

Terzé : le député Parigi demande au gouvernement de trouver un autre site

Communiqué, lundi 21 janvier

Début janvier, le député Jean-François Parigi a adressé un courrier au ministre de l'Écologie, François de Rugy, concernant le très contesté projet Terzé.

Dans la missive cosignée par Jean-François Copé, président de la communauté d'agglomération du Pays de Meaux et maire de Meaux, il est demandé au gouvernement de trouver un autre site d'installation à la plateforme de traitement et stockage de produits dangereux.

En effet, les deux élus dénoncent les risques environnementaux et les dangers pour la santé publique du centre de déchets.

Jean-François Parigi rappelle que les



infrastructures routières n'ont pas la capacité d'accueillir le flux de véhicules lié à l'activité de Terzé.

À l'heure où le président de la République fait des questions environnementales un enjeu majeur et où les Français demandent à être d'avantage entendus, le député espère que le gouvernement répondra favorablement à la volonté populaire rappelant que l'ensemble des communes du Pays de Meaux se sont prononcées contre le projet Terzé.

Meaux

Jean-François Copé envisage de piétonniser la place de l'Hôtel de ville



Le maire de Meaux, Jean-François Copé, a annoncé, lors de la cérémonie des vœux, lundi 21 janvier, la piétonnisation de la place de l'Hôtel de ville. En même temps, il a réaffirmé sa fibre pour l'écologie.

Il a présenté son plan d'action pour la ville autour de trois axes : « La protection, dont celle de l'environnement », « le progrès » et la « bienveillance ».

Jean-François Copé déclare : « J'ai l'idée de piétonniser la place de l'hôtel de ville et d'en faire un lieu de vie pour tous les Meldois, où l'on pourrait se retrouver pour des grands événements ». Un parking souterrain devrait également être construit. Les études seront lancées en 2019. Pour le maire, le projet « va considérablement renforcer l'attractivité du centre-ville ». En 2018, la rue du Grand-Cerf est devenue piétonne (Relire notre article dans une précédente édition).

Il réaffirme sa fibre pour l'écologie : « Je vous l'avoue, je suis un converti de la dernière heure. Il y a dix ans, je ne lisais rien dessus. Dorénavant, je n'arrête pas de m'informer, c'est même devenu obsessionnel. Il faut qu'on se mobilise ». Néanmoins, il refuse l'écologie qui consiste à « culpabiliser les gens ». « La taxe diesel, ce n'est pas pour lutter contre la pollution, c'est pour faire entrer de l'argent dans les caisses » estime l'ancien ministre du Budget. « Si on veut une vraie politique d'environnement, on ne culpabilise pas, on réorganise. [Vidéo sur Magjournal77.fr]

Sun-Lay Tan



Partenaire
INFORMATIQUE
des TPE & PME

0971 000 111
www.ochinfo.fr



OCH participe au dispositif national
CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR
Assistance et prévention du risque numérique

IMPORTANT
Depuis le 25 mai 2018
Pensez à votre conformité RGPD...
Toutes les entreprises
sont concernées !

Meaux

Le Saint-Etienne revisite la restauration traditionnelle



Sonia et Romain, les propriétaires du restaurant Le Saint-Etienne, ouvert vendredi 14 décembre, à Meaux, proposent un menu de plats traditionnels modernisés.

En face de la cathédrale, au plein cœur du centre historique de Meaux, Le Saint-Etienne, propose des recettes traditionnelles, mais revisitées, de la cuisine française dans un décor chic et branché. Les murs sont tapissés de couleurs tendance ou en pierre, les fauteuils sont jaune moutarde et bleu marine et les tables sont aux couleurs de l'ardoise. Les lampes sont en cuivre mais sculptées dans l'air du temps. La cuisine est ouverte sur la salle.

Une cuisine qui allie la tradition et la modernité

Sonia accueille les clients, son conjoint Romain est devant les fourneaux. La propriétaire détaille : « Nous confec-

tionnons notre menu à base de produit frais. Nos tarifs sont abordables. Nos clients mangent bien sans payer le prix fort ». Ainsi, le cœur de rumsteck est affiché au menu à 22 euros ». L'établissement propose aussi des menus « entrée - plat » ou « plat - dessert » à 16,50 euros et « entrée - plat - dessert » à 22 euros.

On y trouve aussi « l'incontournable » bœuf bourguignon, la soupe à l'oignon, mais aussi la quiche au brie et aux noix torréfiées et le cordon bleu maison accompagné de quinoa.

Le Saint-Etienne est le premier établissement du couple mellois. Romain, formé au lycée du Gué-à-Tresmes à Congis-sur-Thérouane, a travaillé dans plusieurs restaurants à Paris. Sonia est diplômée en hôtellerie-restauration et a servi dans des grandes tables de la capitale.

Sun-Lay Tan

Meaux

Vingt-six plaques de rues posées : elles racontent l'histoire de la cité de Bossuet

Saviez-vous que la place du Général de Gaulle s'appelait place du Parvy Saint-Etienne ? Vingt-six plaques de rues de Meaux avec leurs noms historiques ont été dévoilées, samedi 12 janvier.

Les plaques portant les noms des rues d'autrefois ont été posées dans le centre-ville. Ainsi, il est rappelé que la rue Bossuet a été anciennement celle du Petit Cloître et que le cours de Verdun a été, il y a longtemps, nommé Pré aux Mortiers.

Les Mellois et les touristes pourront également découvrir des noms étranges : boulevard des Anciens fossés, actuellement boulevard Jean-Rose, rue Poitevine, maintenant cours de l'Arquebuse, rue Dame-Alix, actuellement rue Georges-Courteline, rue de la Poulaille, qu'on connaît comme la rue du Général Leclerc ou cul-de-sac Tir-Chappe, actuellement impasse Hattinguais.

Le projet devrait se poursuivre dans le restant du centre-ville, sur l'autre rive de la Marne et place du marché. L'initiative a été lancée, il y a dix ans, par l'ancienne Société littéraire et his-



torique de la Brie (SLHB) dont le président d'honneur était Gérard Bernini et le vice-président Georges Asselineau. Un travail de recherche a abouti à trois tomes de dictionnaires historiques et topographiques des rues de Meaux. La continuité du travail a été réalisée par la SHMR (Société historique Meaux Région) présidée, depuis 2004, par Pierre Charon.

Jean-Pierre Grosjean

RÉAUTÉ CHOCOLAT

Saint Valentin
JEUDI 14 FÉVRIER

12€⁹⁰
Coffret des amoureux x 230 g

75 avenue de la Foulée, Zac des Saints-Pères
77 470 Nanteuil-lès-Meaux - Tél. 01 60 44 04 52

#NouvelleVie

Rejoignez-nous

Devenez correspondant
au sein de l'équipe Magjournal 77



info@magjournal77.fr

01 60 25 62 05

Meaux

Valérie Donjon a quitté le service commerce de la mairie et ouvert une agence immobilière



Valérie Donjon a refermé la porte de son bureau à la direction du service commerce de la ville de Meaux, vendredi 11 janvier, avec « un pincement au cœur ». L'ancienne directrice quitte la mairie de Meaux pour se lancer dans l'entrepreneuriat.

Valérie avait visiblement du mal à retenir ses larmes, vendredi, lors de son dernier jour à la tête de la direction du commerce, même si le départ est « choisi et assumé ». Il faut dire qu'elle a consacré quatorze ans de sa carrière à l'hôtel de ville de Meaux, d'abord chargée de l'implantation des entreprises dans la communauté d'agglomération, puis de l'organisation de la Foire d'automne, devenue la Foire gourmande et pour finir au service commerce en 2010.

Elle a su, sous l'impulsion de Jérôme Tisserand, adjoint au maire chargé du commerce, enrayer la fermeture des boutiques du centre-ville. Son action est reconnue par ses collègues et ses patrons. Jean-François Copé, le maire, déclare : « S'occuper des commerçants

est une mission à la fois passionnante et difficile. La crise du commerce touche toute la France et cela a conduit à des mutations profondes auxquelles nous avons dû nous adapter. Il y a, à Meaux, une dynamique meilleure que dans d'autres villes grâce aux événements que Valérie a su mettre en place ». Jérôme Tisserand poursuit :

« Elle peut être fière de ce qu'elle a accompli pendant sa carrière municipale. Elle va encore réaliser de belles choses ».

Valérie vient de s'associer avec la directrice d'une agence immobilière melloise. Novice dans le domaine, elle confie : « Je vais apprendre le métier. L'objectif est d'ouvrir une troisième agence sous l'enseigne ». Une chose est sûre : elle saura relever le défi d'autant qu'elle connaît bien le territoire et qu'elle ne se lance pas non plus dans la création d'entreprise pour la première fois. Elle avait ouvert une boutique d'articles pour bébés avant de revenir à la mairie de Meaux en 2009.

Sun-Lay Tan

Varreddes

Des chantiers en perspective détaillés lors des vœux du maire

Le maire de Varreddes, Jean-Pierre Ménil, a reçu habitants et élus locaux à l'occasion de ses vœux, samedi 12 janvier. Lors de son discours, il a annoncé les projets pour la commune.

A Varreddes, les vœux du maire ont démarré avec une démonstration de la Country danse association » qui compte dans ses rangs deux champions du monde de la discipline. La danse a ainsi ouvert la cérémonie sous les applaudissements. L'association a été encouragée par Olivier Morin qui s'est engagé à « apporter son aide pour le maintien du festival annuel de country à Varreddes ».

Deux chantiers importants ont été annoncés par le maire. Dès fin avril un bâtiment pour l'accueil périscolaire sera construit. Les travaux devraient se terminer en fin d'année. « Actuellement l'accueil des enfants se fait dans

une pièce de 40m2 mais grâce à ces travaux les enfants auront une structure de 350m2. Cela permettra l'accueil avant et après l'école des élèves mais également pendant les vacances scolaires ».

Le chantier de la construction de la résidence senior sera également lancé. Le permis de construire a été accordé et seize logements à loyer modéré verront le jour. Le Maire précise : « Les lieux bénéficieront d'une pièce commune pour les anciens... C'est un projet réclamé par les Varreddois ».

Entouré du député Jean-François Parigi, de la sénatrice Anne Chain-Larché, du vice-président du conseil départemental, Olivier Morin, et des membres du conseil municipal, le maire a également annoncé : « La commune va entamer la révision de son plan local d'urbanisme qui sera l'occasion de se réunir pour parler de l'avenir du vil-

Mareuil-lès-Meaux

Zac des Saints-Pères : la Ville et sa voisine, Nanteuil, souhaitent un nouveau rond-point



Le maire de Mareuil-lès-Meaux, Guy Nicoud, a annoncé, vendredi 11 janvier, être prêt à travailler avec la ville voisine de Nanteuil-lès-Meaux pour la construction d'un deuxième rond-point reliant les zones d'activités commerciales.

Le nouveau rond-point devrait se situer sur le pont qui passe au-dessus de la route départementale 360 en prolongement de la route de Quincy à Mareuil et de la rue du Château à Nanteuil.

Guy Nicoud déclare : « Les deux zones d'activités ne font plus qu'une depuis le 1er janvier. Il faudra nous réunir avec les élus de Nanteuil pour convenir d'un groupe de travail ».

Le rond-point devrait compléter celui situé à l'embouchure de l'avenue de Melun. Vendredi, le maire de Mareuil s'est adressé à son homologue de Nanteuil, Régis Sazarin qui a ponctué : « C'est quand tu veux ».

La zone d'activité des Saints-Pères est désormais gérée par le Pays de Meaux.

Renouer avec les villes voisines

Guy Nicoud a également confirmé sa volonté de retrouver l'engagement de Mareuil dans la communauté d'agglomération : « Avec Nanteuil, nous avons toujours eu ce petit lien qui, s'il a été un temps interrompu, doit nous permettre de travailler ensemble ».

Guy Nicoud, qui a été élu maire en juillet 2018 (Lire notre article dans une précédente édition), a également donné les contours des projets malgré « le peu de temps qui reste d'ici 2020 ». Il s'agit de la construction de logements « pour se conformer à la loi Solidarité et rénovation urbaine », l'aménagement d'équipements et la construction d'un gymnase. Guy Nicoud précise : « Je souhaite associer une salle polyvalente qui remplacera la salle des fêtes. La commission des finances et celle des bâtiments ont donné un avis favorable à la faisabilité du projet ». Les travaux route de Condé et l'enfouissement des réseaux vont se poursuivre en 2019.

Sun-Lay Tan

Trilport

Le maire vante le « lien social de proximité »



Le maire de Trilport, Jean-Michel Morer, a mis l'accent sur le « lien social de proximité » lors de son discours des vœux à la population, jeudi 10 janvier.

Jean-Michel Morer a rendu hommage « aux forces vives qui animent le territoire » : « Le lien social de proximité est important. C'est le fil rouge de l'action de l' élu local. Le lien est humain et direct. L' élu local doit être disponible, à portée d'engueulade... Il est aussi essentiel que le maire « préserve sa capacité d'action »

Patrick Casaert



lage ».

Jean-Pierre Ménil est revenu sur les réussites de l'année 2018, particulièrement la mise en place du système de réservation et de paiement de la cantine, la fin des travaux de sous-bassement de l'église et d'une partie de sa toiture, et aussi la couverture « quasi-totale » de la commune au niveau de la fibre.

Sébastien Dorions

Nanteuil-lès-Meaux

Services et infrastructures pour les habitants : le maire veut « ouvrir les bras au futur »



Le maire de Nanteuil-lès-Meaux, Régis Sarazin, veut « ouvrir les bras au futur ». Il a détaillé, vendredi 4 janvier, lors de la cérémonie des vœux, ses projets pour répondre aux besoins de la population.

L'un des principaux chantiers du maire est la lutte contre la désertification médicale. La Ville va proposer aux praticiens un local en centre-ville pour un loyer « à prix modique ». Régis Sarazin déclare : « Nanteuil doit rivaliser d'imagination pour attirer les médecins. Un entourage médical adapté est une des conditions pour qu'une résidence senior puisse s'implanter sur les terrains de l'entreprise Cavazza ». Le maire souhaite également mettre en place une navette pour accompagner les seniors faire leurs courses et proposer une permanence d'aide administrative pour les aider dans les démarches administratives et à se servir d'un ordinateur.

Les annonces s'adressent aussi aux jeunes couples. L'inauguration de l'école Tessan dans le quartier du Désert est prévue en février et l'étude d'un projet de second centre de loisirs sera lancé au cours de l'année. Le maire précise : « Nanteuil attire et voit sa population s'accroître malgré un prix au mètre carré élevé. La ville se doit de leur offrir les prestations qu'ils attendent et adapter son offre à la demande ». Il s'agit pour la municipalité « d'anticiper l'avenir ». Ainsi, la mairie a fait l'acquisition de l'ancien local du Crédit Agricole, situé rue Raymond-Marchand, pour y installer

un service public.

Des projets urbanistiques

Régis Sarazin est également revenu sur le projet « urbanistique d'ampleur » qui devrait prendre racine en 2019 sur l'emprise des anciennes Presses de la Cité (relire notre précédent article). Il a aussi annoncé qu'il mettra fin aux occupations illégales des terrains aux bords de Marne, soulignant « qu'il s'agit d'une zone où l'esthétisme est critiquable ».

Interactivité

Des projets pour simplifier la vie des habitants ont été exposés. Ainsi, un nouveau site internet « plus fonctionnel et plus interactif » vient d'être mis en ligne. Celui-ci sera complété par un nouvel outil de gestion de la relation citoyen qui optimisera le traitement des demandes et par une application mobile sur laquelle il sera possible de faire des signalements aux services municipaux.

Régis Sarazin a aussi confirmé la poursuite de l'implantation de nouvelles caméras de vidéo-protection.

Pas d'augmentation d'impôts locaux

Pour le maire, l'ambition « reste grande » malgré un nouveau désengagement attendu de l'Etat. Il rappelle : « La dotation de l'Etat a encore diminué de 140 000 euros en 2018 ». Cependant, la pression fiscale ne sera pas augmentée pour la neuvième année.

Sun-Lay Tan

Nanteuil-lès-Meaux

Boulangerie Boulom : les propriétaires aimeraient prendre leur retraite



Chandara et Phounsavath Boulom, les propriétaires de la boulangerie située place de l'Eglise, à Nanteuil-lès-Meaux, veulent partir à la retraite. Le couple s'est confié à Magjournal, jeudi 10 janvier, et a retracé son parcours depuis les rives du Mékong, au Laos, jusqu'à l'ouverture de la boutique.

Le couple Boulom a mis en vente la boulangerie qu'il a reprise en 2013. L'annonce de la retraite a attristé de nombreux habitués. L'un d'eux, qui vient tous les jours prendre sa baguette tradition, affirme : « Ils font du bon pain ». Chandara Boulom a monté son affaire, après avoir été licencié d'une boulangerie semi-industrielle, avec son fils, titulaire d'un CAP en pâtisserie, et son épouse Phounsavath, qui venait juste de prendre sa retraite d'infirmière à l'hôpital Tenon (Paris), à 55 ans.

Le boulanger raconte : « Je me suis retrouvé au chômage après 55 ans et je pouvais attendre tranquillement ma retraite en touchant des indemnités mais il n'était pas question que je reste à ne rien faire. Nous avons eu l'opportunité d'ouvrir notre premier magasin et d'aider en même temps notre fils qui venait de terminer sa formation ».

Au fil du temps, le couple a dû s'adapter aux attentes des clients et s'est efforcé de fabriquer du « pain de qualité ». Phounsavath explique : « Je veux que les gens mangent bien et qu'ils soient en bonne santé ». L'ancienne infirmière a choisi elle-même la farine, « label rouge des Moulins de Paris » et a encouragé son mari à fabriquer des

pains à base de sésame, au quinoa ou au blé complet. La boulangerie propose également un « pain avec le moins de gluten possible ». Phounsavath indique : « Pour que ce soit un pain zéro gluten, il aurait fallu prendre un autre four et installer un autre laboratoire pour n'avoir aucun résidu ». Annick, de Fublaines, une cliente qui assimile mal le gluten, y vient exprès chercher son pain.

La traversée du Mékong à la nage

Les Boulom sont des artisans estimés par la population qui apprécie même « la voix porteuse de la boulangère ». Peu connaissent l'histoire exceptionnelle du couple. Chandara, le boulanger, se souvient de son arrivée en France, il y a quarante ans, le 8 février 1979. Ancien militaire, dont la famille a été accusée d'être « proche des Occidentaux », il s'est échappé d'un camp de rééducation dans son pays, le Laos, en traversant le fleuve Mékong à la nage pour rejoindre la frontière thaïlandaise. Il raconte : « J'ai dû nager deux kilomètres, la nuit, à deux heures du matin pour ne pas me faire repérer par les soldats communistes ».

Chandara et Phounsavath, une fois la boulangerie cédée, voudront profiter de la maison qu'ils ont achetée à Saint-Pathus et surtout aller voir leur famille installée un peu partout dans le monde. Leur fils ne souhaite pas reprendre l'affaire et rêve de partir s'installer en Grande-Bretagne ou en Australie.

Sun-Lay Tan

Saint-Soupplets

La commune n'augmentera pas les impôts

Les vœux du maire de Saint-Soupplets, Stéphane Devauchelle, ont eu lieu, samedi 12 janvier, à la salle polyvalente Claude-Maurice. L'élue a annoncé que les impôts de la commune ne seraient pas augmentés en 2019.

Dès le début de son mandat, Stéphane Devauchelle s'était engagé à ne pas augmenter les impôts de Saint-Soupplets. Il déclare : « En 2019, je continuerai à chercher des subventions afin de tenir mes promesses... Avec mon équipe, je vais briguer un deuxième mandat pour faire naître de nouveaux projets, comme l'agrandissement de la cantine, une nouvelle salle de motricité pour l'école maternelle ou encore le tennis couvert ».

2019 :

L'aboutissement des projets

La maison médicale va être livrée d'ici le mois de mars et sera ouverte à partir du mois de juin. Les jardins de Chaumont vont accueillir leurs premiers habitants au mois de février.



Quant aux maisons intergénérationnelles, elles seront livrées au mois de septembre.

Le maire annonce : « De gros projets sont en cours avec l'agglomération du Pays de Meaux en lien avec le groupe Aéroport de Paris ». (Diaporama sur Magjournal77.fr)

Christelle Bousseau

Crécy-la-Chapelle

Le maire, Bernard Carouge, tient à garder l'image de « gros village » et en même temps coller à « la réalité »

Bernard Carouge, le maire de Crécy-la-Chapelle, a voulu réaffirmer la place de la commune lors de la cérémonie des vœux à la population, mardi 8 janvier. L'événement s'est déroulé à la salle Altmann.

Le maire a commencé son allocution en racontant l'histoire d'une jeune fille crécoise partie vivre au Canada et qui continue de suivre la vie de Crécy : « Elle a affirmé que l'image que nous donnons est celle d'une petite ville extrêmement dynamique, qui a su garder les valeurs auxquelles elle est toujours très attachée... Cela nous a fait particulièrement plaisir car c'est ce que l'équipe municipale et moi-même recherchons : garder notre caractère rural de gros village et continuer à œuvrer pour que l'image soit bien en adéquation avec la réalité ».

Bernard Carouge a ensuite rappelé les réalisations, passées, en cours et à venir : le parcours des Places, subventionné à plus de 40%, s'est achevé en 2018 après deux années de travaux et « conforte le commerce local ».

Le Moulin Jaune, résidence du clown russe Slava Polunin, déjà classé jardin remarquable, vient d'être labellisé « patrimoine d'intérêt régional ». Le Crécy safari Park, futur parc animalier, se situera au sein du golf de Crécy. Il est actuellement en travaux, quarante emplois sont à la clé.

L'entretien des rues et des espaces verts

fera l'objet « d'une attention particulière » et les gestes d'incivilités seront « sanctionnés ».

Crécy est, comme d'autres villes, confrontée au problème de la désertification médicale. Bernard Carouge a annoncé : « Depuis hier, une permanence SOS médecins a ouvert dans les locaux communaux de la mairie annexe ». De plus, la Ville travaille avec les professionnels de santé pour l'installation d'une future maison médicale.

Crécy pense aussi à ses jeunes et a obtenu, à la dernière rentrée scolaire, l'ouverture de trois classes en primaire. Pour la rentrée 2020, l'école maternelle sera agrandie de deux classes. Par ailleurs, un pump track (petit skate park) a été ouvert en accès libre.

Pour la sécurité, le renforcement de la vidéo-protection et de l'éclairage public avec le passage en Led sera poursuivi, et le piéton sera remis « au cœur des préoccupations ».

Intercommunalité

La communauté de communes du Pays crécois vouée à disparaître obligera Crécy à rejoindre une nouvelle intercommunalité. Le maire précise : « L'important n'est pas tant de savoir quel est notre lieu de vie... mais bien de décider dans quel environnement nous souhaitons vivre... Nous voulons rester une ville à taille humaine sans pour autant obérer un développement

Monthyon

Intégration de la commune au Pays de Meaux : le maire dresse un premier bilan



Le maire de Monthyon, Claude Decuyppère, a présenté, vendredi 11 janvier, lors de la cérémonie des vœux, un premier bilan de l'intégration de la commune dans le Pays de Meaux.

Monthyon et les trois autres villages de l'ancienne communauté de communes des Monts de la Goële (Saint-Soupplets, Forfry et Gresvres-le-Chapitre) ont intégré la CAPM en 2017. Claude Decuyppère déclare : « 2018 a été la dernière étape de la fusion avec la CAPM. On a trouvé une structure solide, accueillante et compétente. Nous avons récupéré la compétence jeunesse et pu

recruter sept nouvelles personnes ».

Jean-François Copé, président de la CAPM, souligne : « Notre rôle d'agglomération est d'accompagner et encourager les projets ».

Claude Decuyppère est également revenu sur ses projets pour 2019 : la poursuite de l'enfouissement des réseaux, avenue de la République, la construction d'un nouveau hangar pour protéger le matériel agricole, l'installation d'une nouvelle cuve pour le traitement des eaux usées. (La suite de l'article et le diaporama sur Magjournal77.fr)

Sun-Lay Tan

Lizy-sur-Ourcq

La ville désire redevenir le « cœur palpitant » de l'intercommunalité



La cérémonie des vœux de Maxence Gille, le nouveau maire de Lizy-sur-Ourcq, vendredi 18 janvier, a été l'occasion de montrer que les liens entre la ville et la communauté de communes sont renoués.

Les relations étaient devenues difficiles entre l'ancien maire de Lizy et la CCPO. Le président de celle-ci, Pierre Eelbode, indique : « Nous voulons désormais marcher main dans la main. Lizy est le cœur palpitant de la communauté de communes. D'ailleurs, nous espérons pouvoir de nouveau présenter les vœux de la communauté de commune ici, à Lizy ».

Le président de l'interco rappelle que la collaboration a permis d'accompagner le rachat de l'imprimerie H2D (relire notre article). Il annonce également qu'un projet d'installation de cours de tennis et d'un dojo est à l'étude. [Vidéo sur Magjournal77.fr]

Sun-Lay Tan



économique et touristique bénéfique ». La position géographique de Crécy conforte la ville comme porte d'entrée naturelle du futur parc naturel régional « Brie et deux Morins ».

Monique Bourdier, la présidente de la communauté de communes, confie : « Voir l'intercommunalité se scinder est un crève-cœur compte-tenu de l'histoire en commun mais la communauté d'agglomération, c'est donner un avenir aux grands projets et au financement ».

Bernard Carouge a terminé en rappelant que Crécy n'est pas que le bourg mais comprend aussi des hameaux, Férolles, Montgrolle et Libernon, qui seront prioritaires dans le prochain budget. (Le diaporama sur Magjournal77.fr)

Patrice Le Palec

Serris

En décembre, les touristes ont fui Paris pour faire leurs courses au Val d'Europe

Les touristes étrangers ont préféré éviter Paris et faire leurs emplettes à Serris, aux centres commerciaux du Val d'Europe et de la Vallée Village durant les samedis du mois de décembre.

Les boutiques de luxe du Val d'Europe et de la Vallée Village ont profité de la fermeture des grands magasins parisiens causée par les manifestations des Gilets jaunes, les samedis de novembre et de décembre. Les touristes en visite à la capitale ont en effet délaissé les Galeries Lafayette ou le Printemps du boulevard Haussmann à Paris pour se rendre La Vallée Village, le centre commercial Outlet de Luxe.

Fakri, le gérant d'une crêperie au centre commercial Val d'Europe, a remarqué une hausse de la fréquentation des touristes dans son établissement durant les manifestations parisiennes. Ses comptes en janvier ont confirmé ses constatations de fin d'année. Philippe Hu, responsable d'un tour opérateur chinois, explique : « Les clients ont peur. Ceux qui n'ont

pas pu annuler leur voyage ont choisi d'éviter Paris. Nous avons changé nos programmes pour assurer leur sécurité ». Les images de voitures brûlées et de vitrines brisées ont été largement relayées dans les réseaux sociaux et certains pays avaient même déconseillé à leurs ressortissants de se rendre à Paris. Chaque année, des millions de touristes dont neuf cent mille Chinois visitent la Ville Lumière. Le panier moyen des touristes asiatiques peut atteindre 1 088 euros par jour, dont 30 % sont consacrés exclusivement aux achats.

Il n'est pas étonnant que tout soit fait pour chouchouter le touriste : promotions, détaxes, crédits de miles des compagnies aériennes, wifi gratuit, shopping main-libre. Les magasins de luxe ouverts 7 jours sur 7 ont même commencé leur rabais dès le 26 décembre, s'alignant ainsi avec la date du Boxing Day britannique.

Première destination touristique européenne

Le Val d'Europe consolide ainsi sa



place de leader des destinations touristiques européennes et de cinquième pôle hôtelier français grâce à ses centres commerciaux et Disneyland Paris avec chaque année quinze millions de visiteurs. Le développement devrait se poursuivre puisque qu'un

projet de construction de centre culturel est en cours d'élaboration. Le lieu pourrait accueillir jusqu'à cinq cents personnes assises et mille deux cents debout, et programmer des spectacles destinés aux touristes.

Sun-Lay Tan

Chessy

Thalys : une nouvelle liaison avec une rame décorée des personnages de Disney

Dès le 31 mars, Thalys lancera sa nouvelle liaison qui, au départ de Marne-la-Vallée, lieu de vie des héros Disney, et de Roissy Charles de Gaulle, fief de l'aéroport international parisien, rejoindra les Pays-Bas et la Belgique.

Pour fêter le lancement, Thalys a sorti le grand jeu, jeudi 17 janvier, à Bruxelles : de Buzz l'Éclair à Cendrillon en passant par l'indétrônable Mickey Mouse, quelques-uns des personnages les plus emblématiques de l'univers Disney étaient représentés sur une rame.

Thalys effectuera deux allers-retours quotidiens depuis l'aéroport de Charles de Gaulle et Marne-la-Vallée vers Amsterdam et Bruxelles. A bord



des trains rouges, Amsterdam sera accessible en 3h25 depuis la gare de Roissy Charles-de-Gaulle et en 3h40 depuis Marne-la-Vallée. La capitale

belge, quant à elle, ne sera plus qu'à 1h11 de Roissy-Charles de Gaulle et 1h33 de Marne-la-Vallée.

Correspondant

Chessy

Cross country : le départ donné par le champion d'Europe Morhad Amdouni

Morhad Amdouni a donné le départ du championnat départemental de cross qui a eu lieu dimanche 13 janvier à Chessy, au parc du Bichet.

Morhad Amdouni, âgé de 30 ans, est devenu champion d'Europe 2018 sur l'épreuve du 10 000 mètres sur piste, à Berlin. Il déclare : « Je suis venu encourager les mille huit cents participants au cross annuel de Seine-et-Marne et représenter le club de Serris dont je suis licencié depuis dix ans ».



Didier Colas, président du club de Séniart Combes Brie athlétisme, accom-

pagnait cinquante participants.

Nelly Barras

Bailly-Romainvilliers

La Piazzetta est devenue piétonne



La Piazzetta, située tout près de la place de l'Europe, à Bailly-Romainvilliers, est devenue piétonne, ce matin, mardi 15 janvier.

Les voitures ne pourront plus se garer sur la petite place pour se rendre au supermarché ou au bar-tabac et même la traverser. La ville et l'établissement public d'aménagement EpaFrance ont décidé de rendre l'espace intégralement piétonnier. Des bacs à fleurs ont été posés pour empêcher la circulation et des places de stationnement livraisons supplémentaires ont été aménagées dans les rues alentours.

La mairie indique : « Nous avons mandaté une expertise dont le rapport n'encourage plus la circulation de véhicules sur la dalle de la piazzetta ». Le revêtement serait trop fragile pour supporter le poids des véhicules.

La municipalité et EpaFrance travaillent actuellement sur d'autres aménagements qualitatifs qui devront être réalisés l'été prochain. Les projets et les esquisses seront présentés début février à la population.

Sun-Lay Tan

Marne et Gondoire

Jean-Paul Michel aux vœux de la communauté d'agglomération : « En 2019, soyez optimistes »

Le président Jean-Paul Michel a été présenté, jeudi 10 janvier, dans la salle du centre Charles-Vanel de Lagny-sur-Marne, les vœux de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire.

Jean-Paul Michel a voulu paraître optimiste lors des vœux qu'il a présentés en tant que président de la communauté d'agglomération Marne et Gondoire : « N'oubliez pas : le pessimisme ouvre la voie à tous les renoncements. Alors, en 2019, soyez optimistes ».

Pourtant, le président a, durant son discours, évoqué les difficultés que traverse sa collectivité. Ainsi, sur les moyens financiers, il déclare : « Arrêtons-nous deux petites secondes sur un phénomène lent et durable : le désengagement de l'Etat des territoires. Cela ne date pas d'hier et je crains que cela continue demain. Ne voyez pas dans mon propos une critique facile, car il me semble que les collectivités peuvent et doivent participer aux ef-



forts pour redresser les finances publiques. Pour autant les baisses drastiques ont été trop violentes ».

Il a ensuite évoqué le mouvement des « gilets jaunes » : « Certains de nos habitants se sont sentis délaissés, sauf par les impôts. Ainsi est né le mouvement des gilets jaunes. Sur notre territoire, nous n'avons eu quasiment aucun problème ; on peut penser que c'est peut-être dû à l'action des villes et de l'agglomération qui répondent, autant que faire se peut, aux besoins de leurs habitants ». (L'article complet sur Magjournal77.fr)

Patrice Le Palec

Lagny-sur-Marne

La boulangerie « Au Pain doré » en concours : les rois de la galette sont en Seine-et-Marne

Il y a 2019 ans, les rois mages ont suivi l'étoile du Berger... Claude Juillet, artisan boulanger à Lagny-sur-Marne, a suivi son instinct. Sans filet, sans préparation, il a décidé de participer avec ses apprentis au concours de la meilleure galette des rois de Seine-et-Marne, et il a gagné un deuxième prix.

Le miracle a eu lieu : il s'appelle Even Bertrand, apprenti à la boulangerie « Au Pain doré » tenue par Claude Juillet, à Lagny-sur-Marne. Even a décroché le deuxième prix de la meilleure galette de Seine-et-Marne, catégorie apprenti. Samedi 5 janvier, Claude Juillet était encore ému par la nouvelle. Il raconte : « J'ai présenté plusieurs séries de galettes et celle de mon apprenti a séduit le jury. Je suis très heureux du résultat » admet l'artisan. Le concours a eu lieu, jeudi 3 janvier, à Melun. Il était organisé par la Maison de la boulangerie de Seine-et-Marne. Cette dernière regroupait soixante-six professionnels et dix-sept apprentis. Au total, quatre-vingt-trois galettes ont été goûtées, comparées et jugées par six professionnels, quatre membres de la confrérie du Brie de Meaux et sept consommateurs avertis. Le 1er prix a été décerné à Adrien et Mickaël Do Vale, de la boulangerie « Aux Trois gourmands » à Roissy-en-Brie.

L'Épiphanie : une fête familiale

À l'approche de l'Épiphanie, toutes les boulangeries de France sont en effervescence : elles doivent préparer les galettes pour le 1er dimanche du mois de janvier. Cette année, fait rarissime, le premier dimanche est tombé dimanche 6 janvier, véritable date de la fête chrétienne. Il s'agit du jour de la traditionnelle galette des rois : les familles et les amis se réunissent pour partager une délicieuse galette et élire le roi ou la reine.

La boulangerie « Au Pain doré », à Lagny-sur-Marne depuis treize ans, n'a pas fait exception à la règle et pour cause : elle est réputée pour ses croissants et bien sûr, pour la qualité de sa galette des rois. L'artisan raconte : « Tous mes produits sont issus du terroir et de l'artisanat local » dévoile-t-il en insistant sur le choix et la qualité de la vanille et du beurre. Tous les produits vendus dans son commerce sont faits « maison ».

Le secret est dans la pâte

Toute la journée de samedi, le boulanger a préparé ses galettes en suivant la recette traditionnelle : œufs frais, beurre ramolli, sucre fin, amandes et vanille de qualité, pâte feuilletée préparée la veille selon une recette traditionnelle (voir vidéo). La saveur d'une galette réussie réside dans la qualité des produits, dans la légèreté de la pâte ou plutôt de la crème d'amande

Montévrain

Cérémonie des vœux : les habitants fans de leur maire

Christian Robache, maire de Montévrain, et l'équipe municipale ont présenté leurs vœux pour 2019 aux habitants, vendredi 11 janvier, à la Sport Académie. Le discours de l' élu a été applaudi vivement.



Le maire a reçu les habitants et ceux-ci n'ont pas caché leur attachement à l' élu, pour les actions qu'il a menées dans la commune.

Jean-Pierre et Sylvie, qui habitent Montévrain depuis huit ans, déclarent : « Le maire est en place depuis dix ans et a su bien conduire le développement spectaculaire de la ville ».

Elise, une jeune maman, est confiante en l'avenir : « Un collège et un lycée vont être construits. Je suis rassurée pour l'avenir de mes enfants ».

Claude, qui habite la commune depuis seize ans commente : « Montévrain s'est beaucoup agrandi et il y a une grande différence entre le vieux bourg et la partie nouvelle, mais l'expansion a permis d'avoir de nouveaux équipements et de nouveaux services. Il y a encore des améliorations à apporter, comme pour les transports ».

Vendredi, le maire a aussi rappelé : « Montévrain est une commune jeune

et dynamique. Un tiers des habitants a moins de 18 ans, un habitant sur deux a moins de trente ans et le taux de natalité a augmenté de 117% en dix ans. Il y a dix ans, nous étions moins de six mille habitants, nous serons quinze mille à la fin de l'année 2020. Montévrain connaît le plus fort accroissement de population d'Ile de France ». En dix ans, Montévrain a réalisé pour 45 millions d'euros d'équipements nouveaux et ce n'est pas fini : dès septembre, la ville connaîtra son collège et dans les prochaines années, son lycée, et seront réalisés entre autre, un stade omnisports, une salle de spectacle, le Millésime, qui ouvrira en mai prochain... et un second cimetière « car c'est aussi une compétence municipale [Diaporama sur Magjournal77.fr]

Patrice Le Palec



mais surtout dans le travail de la pâte feuilletée. Claude Juillet n'hésite pas à préciser : « Je suis très scrupuleux dans la préparation du feuilleté. Je vérifie qu'il soit plié cinq fois afin d'être sûr d'obtenir sept cents couches de pâte et de beurre ». A chaque manipulation, la pâte est marquée d'un signe signalant le nombre de passage.

Un prix qui tombe à pic

La boulangerie de Claude Juillet est si-

tuée dans la rue du Chemin de fer qui est désormais réservée aux piétons. Claude Juillet déplore : « La fermeture de la rue aux automobilistes a eu un impact négatif sur mes ventes. J'ai perdu des clients réguliers qui s'arrêtaient pour acheter leur pain, des viennoiseries ou des sandwiches ». Grâce aux retombées du concours, l'artisan espère augmenter son chiffre d'affaires en 2019.

Isabelle Derock

Conches-sur-Gondoire

Caravanes près de l'école : le maire les fait encercler par des rochers



Une dizaine de caravanes se sont installées, mardi 8 janvier, sur le terrain de l'école primaire située dans la ZAC du Val de Guermantes, à Conches-sur-Gondoire. Le maire a immédiatement pris des mesures et a réussi à les faire partir dès le lendemain.

Le maire, Frédéric Nion, ne les a pas vues venir, mardi en milieu d'après-midi, et n'a ainsi pas pu s'opposer à l'installation illicite des caravanes sur le terrain de l'école. Alors qu'habituellement, les communes posent de gros rochers autour des terrains afin d'empêcher les gens du voyage d'occuper la place avec leurs caravanes, cette fois, les rochers ont été mis de façon à empêcher les intrus de sortir... La police nationale et la police rurale de l'intercommunalité de Marne-et-Gondoire se sont rendues aussitôt sur les lieux. Frédéric Nion précise : « Je suis allé voir le chef du camp qui m'a indiqué qu'ils comptaient rester ici jusqu'à la fin du printemps. Je lui ai répondu qu'il en était hors de question. Les arrêtés étant déjà pris sur le stationnement, l'insécurité et le plan vigipirate sur un espace public, nous avons, dès le lendemain matin, c'est-à-dire mercredi 9 janvier, sécurisé la zone avec des enrochements ».

Les caravanes quittent le terrain le lendemain

Le maire explique : « La stratégie, mise en place par les élus de Conches avec le concours de la sous-préfecture et des forces de l'ordre, avait pour but de nous permettre de récupérer le terrain dans les plus brefs délais car les caravanes étaient encerclées de rochers ». Effectivement, la « stratégie » a fini par payer puisque les gens du voyage sont partis, mercredi 9 janvier, à 19 heures.

Le terrain qu'ils occupaient dépend d'un Sivom (Syndicat intercommunal à vocation multiple). Ce dernier gère le groupe scolaire qui accueille une partie des élèves de Conches-sur-Gondoire et la totalité des élèves de Guermantes.

Frédéric Nion déplore d'autant plus l'intrusion qu'il la présentait : « En ma qualité de maire, je regrette que notre demande, faite en 2015, auprès du Sivom pour clôturer le périmètre, n'ait pas été entendue ni réalisée. Cela aurait simplifié beaucoup de choses et pu nous faire économiser du temps, de l'argent et de l'énergie dépensés à mauvais escient. Afin d'éviter une récidive, je vais de nouveau insister auprès du Sivom ».

Serge Moroy

Bussy-Saint-Georges

Deux plateformes de motricité connectées et en accès libre, à disposition

La Ville de Bussy-Saint-Georges vient de mettre à disposition de ses sportifs deux plateformes de motricité connectées, en libre accès, à l'étang de l'Île mystérieuse. Elles complètent les aires de fitness déjà installées. Ce sont les premiers plateaux sportifs de France et ils se situent en Seine-et-Marne.



L'aire de fitness AirFit est idéale pour des sessions de cross training, de street workout, pour faire du renforcement musculaire et des étirements, tandis que la plateforme de motricité permet un travail de pliométrie.

Chaque équipement est connecté à l'application gratuite de coaching sportif AirFit, qui montre en 3D l'ensemble des exercices pouvant être réalisés sur la station.

Correspondant

Bussy-Saint-Georges

L'étude pour une piscine intercommunale sera lancée dans l'année

La piscine intercommunale sera installée à Bussy-Saint-Georges. Le maire, Yann Dubosc, a annoncé, lors de ses vœux à la population, jeudi 17 janvier, le lancement d'une étude dans l'année.



La construction d'un centre aquatique intercommunal à Bussy-Saint-Georges devrait désengorger celui de Lagny-sur-Marne. Yann Dubosc déclare : « Nous avons arrêté avec la communauté d'agglomération Marne et Gondoire que la prochaine piscine intercommunale sera construite à Bussy. L'année 2019 verra la définition du terrain, l'étude des sols et le cahier des charges ». Actuellement, la piscine de Lagny, inaugurée en 2008, dispose de trois bassins et d'une fosse de plongée de vingt mètres de profondeur.

Les équipements sportifs devront répondre aux besoins d'une population dont le nombre est en constante progression à Marne et Gondoire et à Bussy (relire aussi notre article). D'ailleurs, la ville comptera d'ici 2030 dix-huit mille habitants de plus avec la construction de six mille cinq cents logements supplémentaires. Pour au-

tant, le maire assure : « Nous avons séquencé le rythme des constructions au Sycomore après avoir obtenu d'Epa-Marne les garanties de financement de nos futurs équipements publics. Il en va de même pour l'entrée de ville et la Rucherie qui procureront des services et des prestations que les habitants n'auront plus besoin d'aller chercher ailleurs ». La ville prévoit de dédier 4 000 mètres carrés d'espace aux commerces. Le deuxième échangeur d'autoroute en projet devrait permettre, selon le maire, de « fluidifier le trafic du Sycomore et de la Rucherie sans saturer l'entrée de ville ».

Le maire a enfin confirmé l'installation future dans le quartier du Sycomore de l'école internationale, du quatrième collège et de quatre groupes scolaires.

Sun-Lay Tan



Made in France

01 60 01 41 92

01 60 01 37 58

Les + IMPRIM'VERT

Impression
Offset, Numérique et Grand Format...

Signalétique
Enseignes, Panneaux, Véhicules...

@ contact@imprimeriegenot.fr

www.imprimeriegenot.fr

Z.I. du Sauvoy
10, Avenue de Montboulon
77165 SAINT SOUPPLETS

Chelles

Le maire confirme le prolongement du RER E et la construction de la gare de la ligne 16

Les transports ont été l'un des thèmes du discours des vœux du maire de Chelles, Brice Rabaste, jeudi 10 janvier.

Les annonces du maire de Chelles en matière de transport ont été appuyées par celles de Valérie Pécresse, la présidente de la région Ile-de-France, et de Patrick Ollier, le président de la Métropole du Grand Paris.

Il sera possible de rejoindre en RER la Défense et la Porte Maillot à Paris de la gare de Chelles en moins de 35 minutes à partir de 2022. Les travaux de prolongement du RER E à l'ouest ont commencé. Brice Rabaste indique : « Le RER sera également plus rapide sur son parcours actuel ». La présidente du conseil régional et d'Ile-de-France Mobilités. Valérie Pécresse souligne : « La première décision que j'ai prise quand je suis arrivée à la Région c'est de signer un chèque d'un milliard pour prolonger le RER E ». De nouvelles rames « modernes et plus sécurisées » devraient également être mises à disposition.

Le maire de Chelles a rappelé que la ligne 16 du Grand Paris express, reliera aux grands pôles économiques, universitaires et médicaux d'Ile-de-France.

Les lignes ont été retardées à la suite de problèmes de financement et de la complexité des travaux. Le maire déclare : « Je me bats pour que le retard et les nuisances soient réduits le plus possible pour les Chellois. A l'automne, j'ai d'ailleurs organisé dans notre ville une grande rencontre entre les maires de la ligne 16 et le nouveau président de la Société du Grand Paris, Patrick Ollier, pour lui demander

Roissy-en-Brie

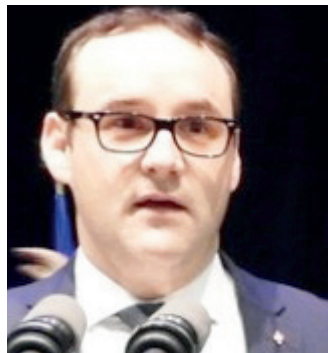
Cérémonie des vœux :

le public a souhaité un bon anniversaire au maire

Le discours du maire de Roissy-en-Brie, François Bouchart, a été interrompu par le public qui a chanté en chœur « Joyeux anniversaire ». La cérémonie des vœux s'est déroulée vendredi 11 janvier.

Le maire venait juste de commencer son discours lorsque les mille convives, accompagnés par la troupe Chorus Life, lui ont souhaité un bon anniversaire en chantant. François Bouchart, qui ne s'y attendait visiblement pas, a eu du mal à cacher son émotion.

Le maire a ensuite dressé le bilan de son action et a fait part de son attachement pour la ville et ses habitants. François Bouchart a également insisté



de revoir sa copie et de prendre des engagements ». Des solutions pour avoir la gare d'ici 2030 devraient être présentées au printemps.

Urbanisme, sécurité, éducation, sport

Brice Rabaste a aussi évoqué d'autres projets qui devaient être menés à terme en 2019. Il détaille : « La réhabilitation de l'avenue des Sciences dans le quartier des Coudreaux, l'installation de nouvelles caméras de vidéo-protection, l'aménagement d'un nouveau centre de loisirs, l'installation de tableaux interactifs dans les classes de CE1 et des travaux à l'école des Aulnes ». En matière sportive, le maire a annoncé la construction d'un nouveau bâtiment des athlètes au stade Duport et le lancement des études pour la réalisation d'un huitième gymnase.

Le maire a dessiné les contours de deux autres projets « structurants » : l'aménagement du secteur Castermant qui « fera la part belle à l'agriculture urbaine » et celui du Mont Guichet dont les trente-deux hectares d'agriculture biologique favoriseront les circuits alimentaires courts.

Sun-Lay Tan



sur sa volonté de mettre en avant l'intérêt des habitants au-dessus des siens : « Mon parti est Roissy-en-Brie », d'où « sa fierté de n'appartenir à aucun parti politique ».

Correspondant

Courtry

La Ville va investir 3,55 millions d'euros sans augmenter les impôts ni recourir à l'emprunt

Xavier Vanderbise, maire de Courtry, a présenté, vendredi 18 janvier, ses vœux aux habitants. Pour l'élus, « la santé de fer de la commune permet de financer cette année encore de nouveaux projets ambitieux ».



Le maire a tout de suite annoncé : « Il n'y aura pas d'augmentation de la part communale des impôts ni de recours à l'emprunt ». L'installation de gradins rétractables à l'espace Robert-Jacobsen, où se déroulait la cérémonie, a déjà commencé. Le chantier se chiffre à 173 315 euros. Le bâtiment bénéficiera également d'un nettoyage complet de ses façades. La Ville va lancer des travaux pour créer un espace senior et réaménager la place de l'ancienne mairie pour un coût de 480 000 euros.

Outre la réfection des voiries, Xavier Vanderbise a évoqué un autre grand chantier, qui bénéficie du soutien du Département et était attendu depuis longtemps : « Mes fonctions de vice-président du Département chargé des routes m'ont permis d'obtenir la réalisation complète de la voie de contournement, qui ira du rond-point du cimetière à celui de l'Ile-de-France, avec la création d'un giratoire dans la côte de Villeparisis ». L'ouvrage permettra de désenclaver le bourg et 500 000 euros ont déjà à été inscrits au budget 2019 pour les études. Une réunion publique de concertation se tiendra, jeudi 18 avril, à l'espace Jacobsen.

Un chèque de 522 600 euros

Le maire a reçu des mains de Jean-Philippe Dugoin-Clément, vice-président de la Région pour l'écologie et le dé-

veloppement durable, un chèque de 522 600 euros dans le cadre du contrat d'aménagement régional signé entre la Région et la commune. La somme subventionnera quatre projets : la création de la maison des seniors, l'aménagement des gradins rétractables de l'espace Jacobsen, la mise en conformité et accessibilité des bâtiments communaux avec l'installation d'un ascenseur dans l'hôtel de ville, la rénovation des espaces publics.

Distinctions

En clôture de cérémonie, la municipalité a décerné le trophée de la Ville à plusieurs Courtrysiens :

Esther Valding, 19 ans, jeune espoir du cinéma français. Elle a joué dans la série TV Les Bracelets rouges (2018)

Chantal Ariny, présidente de la section gymnastique volontaire du CS Courtry

Annie Sala, bénévole associative depuis vingt-cinq ans

Françoise et Philippe Philippon, responsables d'activités à Renaissance et culture depuis vingt ans

Catherine Neuranter, enseignante depuis quarante ans et directrice de l'école Jacques-Brel,

Nathalie Karajabarlian, adjointe au maire chargée de la petite enfance, jeunesse et vie scolaire, pour son investissement associatif et municipal.

Serge Moroy

Courtry

Les cyclistes du club US Gazelec ont fait étape place Charles de Gaulle, pour une part de galette



Les cyclistes du club U-S Gazelec ont fait étape place Charles de Gaulle, à Courtry, et ont partagé la galette des rois, dimanche 13 janvier. Le groupe était fin prêt pour le départ de la randonnée dominicale, et surtout pour le retour, motivés par la récompense « de goût ».

Douze cyclistes, membres du club US Gazelec Paris Ile-de-France, ont effectué le parcours prévu ce jour-là et traversé Claye-Souilly, Juilly, Saint-Soupplets, Barcy, Penchard, Charny, Fresnes-sur-Marne, Annet-sur-Marne, Villevaudé, Le Pin, et Courtry. C'est là qu'ils ont partagé la galette des rois, généreusement pré-

parée par l'un des membres du club, Alain, qui indique : « J'en ai fait une mais j'ai acheté les deux autres ». En effet, il fallait bien trois galettes pour rassasier les sportifs après leur tour.

Tous, venus de Courtry, de Villeparisis et d'autres communes environnantes, s'étaient donné rendez-vous, comme chaque dimanche à 9 heures, sur le parking à Courtry pour un trajet tracé par Eric, vice-président du club et capitaine de route, qui souligne avec un clin d'œil : « La devise du club, c'est 'le club sérieux qui ne se prend pas au sérieux' ! »

Irène Playoult

Croissy-Beaubourg

Michel Fugain a inauguré la salle qui porte son nom



Michel Fugain a inauguré la salle de spectacle de quatre cent cinquante places qui porte désormais son nom. Lundi 14 janvier, à Croissy-Beaubourg, c'était « la fête ».

L'inauguration du nouvel espace culturel a réuni, lundi soir, mille six cents personnes, certaines n'ayant pas pu entrer. Un succès auquel Michel Gérès, le maire, ne s'attendait pas pour l'événement qu'il avait jumelé avec sa cérémonie des vœux, « dans un souci de sagesse à l'égard des finances locales ».

Michel Fugain était venu spécialement de l'Ile-Rousse (Corse) où il réside depuis une quarantaine d'années. Après un court séjour à Paris, il repartira avec sa troupe Pluribus pour une tournée au Canada.

Le fleuron de la commune

Le maire a précisé que le nouvel équipement, situé au 1 rue de Paris, près de l'étang, avait coûté 4,7 millions d'euros à la commune et bénéficié d'une subvention de la Région de 249 700 euros. Avec ses sièges rétractables, la salle est à la pointe de la technologie et soulagera la salle polyvalente de l'Orange-rie.

Françoise Blesson, adjointe à la culture et à la communication, a reconnu : « Nous ne boudons pas notre plaisir. Il ne viendrait à l'esprit de personne de construire un tel édifice dans un village de deux mille deux cents habitants, mais la culture est l'un des axes majeurs de la municipalité. Nous

souhaitons que l'espace culturel Michel Fugain soit un lieu de création et d'expression ».

Sur le choix du nom, le maire a confié : « Moi, j'aime bien les hommes de cœur et il se trouve que Michel Fugain en est un. Quand il s'est trouvé devant la salle et qu'il a vu son nom, il a pleuré et je vous assure que c'est vrai. Non seulement, c'est un artiste, mais un artiste qui aime donner à son public ».

« J'ai la larme qui vient »

L'arrivée sur scène de Michel Fugain, qui aura 77 ans en mai, a été saluée par un tonnerre d'applaudissements. Visiblement ému, l'artiste a déclaré : « C'est une grosse émotion pour moi. Je n'ai pas rêvé, bien sûr, d'avoir une salle à mon nom et, quand je me retrouve devant, j'ai la larme qui vient. Je pense à mon papa, aux auteurs de mes chansons et à tous les gens qui ont fait que, un jour, je me retrouve dans cette salle ».

Les enfants des écoles de la commune sont allés le rejoindre pour chanter « Fais comme l'oiseau » et « Chante ». Accompagné de son épouse et de ses musiciens, l'artiste a livré ensuite à son public un florilège de ses plus grandes chansons.

Outre les nombreux élus, Marcel Cerdan junior et Marius, un Croisséen vice-champion du monde cycliste sur piste, figuraient également parmi les invités d'honneur. (Vidéo sur Magjournal77.fr)

Serge Moroy

Brou-sur-Chantereine

Logement indigne : un marchand de sommeil dans le collimateur de la mairie

Les élus du groupe d'opposition ont interrogé le maire de Brou-sur-Chantereine, à propos d'un logement indigne situé en plein centre-ville de Brou-sur-Chantereine. L'échange a eu lieu lors du conseil municipal, mardi 15 janvier.

Une fois l'ordre du jour du conseil municipal épuisé, la question a fusé des rangs de l'opposition : « Nous avons appris par des habitants que l'ancienne maison du dentiste serait le lieu d'un marchand de sommeil. En êtes-vous informé et que comptez-vous faire ? » a interrogé Nicole Martin, en se tournant vers le maire. La division d'un pavillon en plusieurs logements est invisible de l'extérieur et, de ce fait, difficile à détecter.

La mairie a effectivement été alertée par des voisins que des travaux suspects avaient lieu dans l'habitation incriminée, occasionnant des nuisances pour le voisinage. Le maire, Antonio de Carvalho a confirmé, mardi soir : « Elle est située au 24 avenue Victor-Thiébaud et la demeure a été vendue par adjudication. Plusieurs procédures ont été engagées pour non-respect des règles d'urbanisme et un arrêté interruptif de travaux a même été pris suite à un procès-verbal d'infraction dressé en 2017 ».

Une procédure est en cours

Le maire ajoute : « Une requête a été effectuée et une procédure est en cours avec notre cabinet d'avocats, à qui nous avons d'ailleurs confié l'ensemble du dossier. Un huissier sera mandaté pour constater les infractions et une



procédure enclenchée afin d'obtenir, soit la démolition ou la mise en conformité de l'ouvrage ».

Un marchand de sommeil est un particulier propriétaire d'un bien immobilier et qui le loue par parties à des personnes précarisées moyennant des loyers disproportionnés. Les biens sont vétustes, insalubres, non entretenus voire même parfois non sécurisés. Ils ont été divisés de façon à engranger le plus de revenus possibles pour le bailleur indelicat, qui n'hésite pas à multiplier le nombre de locataires.

Ce que dit la loi

Louer un habitat indigne est considéré comme un délit, à l'instar du trafic de drogue ou bien d'alcool. Le code pénal précise que les propriétaires indelicats risquent cinq ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende pour « hébergement incompatible avec la dignité humaine » ou encore trois ans de prison et 100 000 euros d'amende « pour perception indue de loyers ».

La loi Elan (Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique), promulguée fin novembre 2018, renforce les sanctions à l'égard des marchands de sommeil.

Serge Moroy

Vaires-sur-Marne

Chantiers : du pôle gare à la future base olympique

Le maire de Vaires-sur-Marne, Lisabelle Recio, a présenté, vendredi 11 janvier, au gymnase Cossec Lucien-Destaing, les grands travaux programmés pour l'année.

L'élue a expliqué, vendredi soir, pourquoi les travaux du pôle gare, entrepris par la communauté d'agglomération fin juillet (Relire notre article), étaient à l'arrêt depuis deux mois : « La Saemes, gérant le parking de la gare, n'avait pas fait les travaux nécessaires au changement de l'entrée du parking, qui devra se faire avenue des Mésanges. Après de multiples relances, ces travaux vont enfin reprendre leur cours ».

Si le chantier était à l'arrêt, la rue de la Gare a connu quant à elle d'importants travaux sur les réseaux, ceci en vue de préparer le réaménagement de la place Charles-de-Gaulle. Isabelle Recio précise : « Fin 2019, les Vairois profiteront d'une nouvelle gare, ainsi que d'un centre-ville rénové, qui fera la part



belle aux piétons. La place du Général de Gaulle pourra alors accueillir un marché nocturne, mais aussi d'autres manifestations divertissantes ». Aubry avant d'annoncer qu'il va reconduire une liste pour se présenter aux prochaines élections municipales. Après les vœux, les invités ont été servis sur des plateaux et se sont délectés de noix Saint-Jacques préparées devant eux. (L'article complet sur Magjournal77.fr)

Serge Moroy

LE SALON

COIFFURE-BARBIER
INSTITUT-BRONZAGE
Pour Homme & Femme

By Nelia

Prenez rendez-vous en ligne avec "Clic rendez-vous"
www.clicrdv.com/lesalonybnelia

1 Rue de la Dhuis • 93470 COUBRON

OUVERT 7J/7
DE 10H À 19H

Nelia
06 67 34 89 89

Le Salon by Nelia • Ovipbrush

CABINE PRIVÉE • Discretion Assurée

SALON DE COIFFURE • BARBIER : 01 48 79 37 50
INSTITUT DE BEAUTÉ ET SOIN : 01 43 88 25 15
ESPACE BRONZAGE : 06 67 72 57 34

Saint-Mard

Un parking de 250 places et une crèche de dix berceaux s'installeront en face de la gare

Les travaux pour construire deux cent cinquante places de parking et une crèche de dix berceaux en face de la gare de Saint-Mard ont été lancés par la SNCF. Les équipements seront mis en service d'ici la fin de l'année.

Les automobilistes de Saint-Mard, mais aussi de Juilly et de Dammar-
tin-en-Goële, pourront stationner leur
voiture dans un parking de deux cent
cinquante places avant de prendre le
train. Il s'agit du troisième construit
autour de la gare.

Daniel Dometz, le maire de Saint-
Mard, déclare : « Les travaux vont
durer dix mois et l'ouverture du par-
king devrait se faire à la fin de l'année
». Il a fallu quatre ans pour obtenir
les places supplémentaires mais pour
le maire, il n'y aura déjà plus assez de
places compte tenu du développement
démographique des villes alentours.

Au total, les trois parkings de la gare
totaliseront six cent soixante-quinze
places.

Le stationnement devrait être payant
mais une partie du tarif pourrait être
pris en charge par Ile-de-France Mo-
bilité. Ainsi, l'abonnement mensuel
pourrait ne revenir pour l'utilisateur
qu'à cinq euros. La construction du
parking fait partie d'un programme
quinquennal de dix mille places de
Parc Relais lancé par la Région.

Une crèche de dix berceaux

Une crèche de dix berceaux sera éga-
lement installée en face de la gare.
Daniel Dometz indique : « Elle sera
gérée par une entreprise choisie par la
SNCF. Les parents pourront déposer
leur enfant avant de prendre le train ». L'ouverture est prévue pour la rentrée
de septembre. L'ensemble comprendra
un bâtiment modulaire en bois de
cent cinquante mètres carrés et un jar-



din d'enfants. Une autre crèche gérée
par la société Kangourou devrait pro-
chainement accueillir en centre-ville
vingt berceaux.

Sun-Lay Tan

Le Mesnil-Amelot

Aux vœux du maire : ils ont été servis sur un plateau

Aux vœux de la municipalité du
Mesnil-Amelot, vendredi 11
janvier, le public a été manifestement
ravi du cadre luxueux et du service à
la main du personnel de l'hôtel Cour-
tyard.

Petites tables, nappes en tissu, ser-
viettes pliées façon origami, person-
nel en noir et des petits fours servis
« à la main »... Alain Aubry, le maire
de la commune, n'a pas fait dans la
dentelle : « Je ne vais pas faire de long
discours, je ne donnerai aucun chiffre,
je ne vais pas récapituler tous les tra-
vaux de 2018 ni lister les projets pour
2019, non pas parce qu'il n'y en a pas
et loin de là. Vous ne trouverez pas de
buffet derrière vous et inutile de vous
agglutiner autour des tables, les petits
fours seront servis à la main ! » Le ton
était donné mais... la municipalité
a projeté une vidéo de neuf minutes



pour rappeler, en images et sur fond
musical, les festivités associatives et les
fêtes locales de l'année passée.

« Il est où le bonheur ? »

Après la vidéo montée sur la chanson
de Christophe Maé, le maire a précisé
qu'il était un élu heureux. « C'est ma
23e année en tant qu'élus et ma 11e
année en qualité de maire : je suis un
homme heureux, j'aime l'anticipation,
j'aime être préparé » a déclaré Alain
Aubry avant d'annoncer qu'il va re-
conduire une liste pour se présenter
aux prochaines élections municipales.
Après les vœux, les invités ont été ser-
vis sur des plateaux et se sont délectés
de noix Saint-Jacques préparées dev-
ant eux. (Vidéo sur Magjournal77.fr)

Isabelle Derock



Claye-Souilly

Il y avait des merveilles au salon des collectionneurs



Le salon des collectionneurs s'est
tenu à Claye-Souilly, au gymnase
des Tilleuls, dimanche 13 janvier.
Collectionneurs et acheteurs ont pu
découvrir de nombreux objets rares
et de grande qualité... autant dire des
merveilles.

Le neuvième salon des collectionneurs
a ouvert ses portes aux amateurs d'ob-
jets anciens. Cinquante-deux expo-
sants professionnels ou particuliers
mettaient en avant leurs collections
diverses et variées. Les bénéfiques ré-
coltes seront reversées à l'association
AFM Téléthon. Tous les trésors ont été
rassemblés grâce à la Société des Fêtes
de Claye-Souilly. (Le diaporama sur
Magjournal77.fr)

Mathilde Couvillers-Flornoy

Dammartin-en-Goële

Vœux : la traditionnelle cérémonie n'a pas eu lieu

La municipalité de Dammar-
tin-en-Goële a pris la décision de
ne pas donner de cérémonie pour les
vœux en janvier 2019, faute de budget.
Le maire et son adjoint à la vie locale
ont expliqué les raisons de leur choix.

C'est lors des vœux que les élus rap-
pellent les travaux de l'année passée
et exposent leurs projets pour l'année
à venir. Cette année, la municipalité
n'a pas prévu de cérémonie, faute de
budget. Pour la mairie, les dépenses
doivent être étroitement surveillées.
Michel Dutruge, le maire de la com-
mune, a expliqué à Magjournal77.fr, ven-
dredi 11 janvier : « Il n'y aura pas de
vœux cette année, tout simplement
pour des raisons budgétaires. Les in-
certitudes planent sur la taxe d'habi-
tation qui représente 20% de notre
budget de fonctionnement. On nous a
promis d'être compensés à l'euro près
mais nous n'aurons les informations
qu'en avril 2019 car son financement
n'est toujours pas validé... »

Pour le maire, il y a « un problème »,
d'autant que l'exercice sur l'année
2017 était en-dessous des prévisions
de la municipalité. La priorité pour
les élus était de rétablir l'équilibre fi-
nancier pour, comme le maire le sou-
ligne, « éviter de se retrouver dans la
situation dramatique qu'il a trouvée
en arrivant à la mairie » : « Le budget
des vœux est ponctionné dans notre
budget investissement, or les recettes
de la dotation de l'Etat ne suivent
pas. C'est l'éternel litige : l'Etat confie



chaque année des missions de plus en
plus nombreuses mais n'assure pas le
financement derrière... Il faut savoir
que la ville a dépassé officiellement le
nombre de dix mille habitants, autre-
ment dit, nous devons organiser le re-
censement et nous devons embaucher
mais la dotation n'est pas adaptée...
Comment doit-on faire ? »

Thierry Chevalier, adjoint délégué à la
vie locale, rappelle : « Certes, les vœux
sont une tradition, mais nous préfé-
rons investir, d'autant que nous avons
prévu l'extension des écoles qui ont
réellement besoin d'être agrandies ». La
municipalité a demandé d'ailleurs
aux différents services municipaux de
faire des économies. Michel Dutruge
sous-entend par la même occasion
qu'il compte se représenter aux pro-
chaines élections municipales. Il com-
mente : « Ce n'est pas en un seul man-
dat que l'on parviendra à répondre à
toutes les attentes ».

Isabelle Derock

Mitry-Mory

Un centre municipal de santé ouvrira en septembre

Le maire, Charlotte Blandiot-Faride, a prévenu lors de ses vœux, jeudi 10 janvier, devant 550 personnes à l'Atalante : « 2019 sera une année productive pour Mitry-Mory, qui réceptionnera des projets ayant mobilisé beaucoup d'énergie ». Parmi eux, un centre municipal de santé en septembre.

Le maire a justifié sa création « pour faire face à la défaillance de l'État à répondre au besoin d'une médecine de proximité ». Le centre sera situé place Nelson-Mandela, à Mitry-le-Neuf. Charlotte Blandiot-Faride précise « Après avoir travaillé sur la mise à disposition de locaux et en essayant toujours de favoriser l'accueil de médecins libéraux, nous étendons notre champ de compétences pour y accueillir des médecins salariés ». L'ouverture d'une annexe dans le quartier des Acacias est parallèlement à l'étude.

Scolaire

Dans le cadre du programme de rénovation des écoles lancé par la Ville, et après la rénovation des écoles Anne-Claude Godeau, Emile-Zola et François-Couperin, un nouveau chantier va démarrer. « Les portes de l'école provisoire Elsa-Triolet vont s'ouvrir en septembre. Cela nous permettra d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions, le temps de reconstruire leur école en lieu et place de l'actuelle » a indiqué l'élue.

Loisirs et sports

Fin janvier, le cinéma le Concorde, entièrement rénové, va rouvrir, avec plus de confort pour les spectateurs et de nouvelles normes audio et vidéo.

Dans le domaine du sport, le stade Jules-Ladoumègue sera équipé d'un paddle-tennis et de nouveaux vestiaires extérieurs vont être inaugurés au gymnase Jean-Guimier. Dans ce dernier, l'agrandissement des locaux de la gymnastique va commencer. La programmation du réaménagement de la plaine Guy-Môquet va être finalisée pour y intégrer des vestiaires, tribunes, ainsi qu'un terrain de rugby.

Cadre de vie

Après l'adoption de son PLU (Plan local d'urbanisme), la Ville veut continuer à œuvrer « pour une maîtrise de son développement, en respectant l'environnement et en préservant les espaces verts, agricoles et liaisons douces ». Charlotte Blandiot-Faride l'assure : « Actant le caractère de ville à la campagne, notre PLU est définitivement offensif pour préserver notre commune ». Sous l'égide d'un chantier d'insertion, des cheminements de balade au sein du bourg vont être mis en place. De même, la commune vient d'acquérir quatre véhicules électriques, trois font partie de la flotte mutualisée pour les déplacements intra-ville et le dernier, de type micro-benne, sera affecté à la propreté urbaine.

Mobilisations

« 2019 verra aussi la poursuite de nombreuses mobilisations. C'est connu, Mitry est une ville engagée avec une forte tradition de lutte et qui ne se laisse pas aller à la fatalité. L'histoire nous le prouve : une ville qui se bat, ce sont des habitants qui gagnent » a prévenu le maire. Elle ne désarme pas contre le CDG Express, lui préférant une liaison Paris-aéroport via la ligne



17 du Grand Paris Express, la ligne RER B « qui pourrait être améliorée et servirait également aux salariés de la plateforme, ce que ne fera pas le CDG Express ».

Candidate en 2020

Sans surprise, Charlotte Blandiot-Faride a annoncé sa candidature à sa propre succession en 2020 : « La période du mi-mandat a prouvé combien l'engagement de tous a permis d'avancer tout au long de ces années. Cette énergie, je vais continuer à la mettre au service de Mitry-Mory pour conduire, aux municipales de 2020, une équipe dynamique, engagée, porteuse de valeurs fortes et d'ambitions pour notre ville ».

Serge Moroy

Longperrier

Le maire, Michel Mouton, va se représenter aux élections municipales



Les vœux de Longperrier se sont déroulés mercredi 23 janvier dans la salle des fêtes. Michel Mouton, maire de Longperrier, en a profité pour « mettre les points sur les i... sans frapper du poing ».

Michel Mouton, le maire de la commune est connu pour son franc parlé et n'a pas déçu son public : « Ce sont des vœux exceptionnels, je ne vais pas pousser de coups de gueule... Pour faire taire les rumeurs et pour être très clair, je vous annonce que je vais me représenter aux prochaines élections. Le sous-préfet ne sera pas là car il est parti à d'autres vœux ». Les membres de l'assemblée ont écouté le premier magistrat qui a annoncé la couleur dès le début de la soirée : « Je suis très content et je suis bien entouré alors ce soir, je ne vais pas pousser de coup de gueule... J'ai beaucoup appris au cours de ces deux mandats et comme je l'ai dit, nous n'avons pas à rougir de ce nous avons fait. J'ai toujours pensé que le temps donné aux autres était de l'épanouissement donné à soi ».

(L'article complet et la vidéo sur Magjournal77.fr

Isabelle Derock

Compans

La vidéoprotection cette année et une crèche intercommunale en 2020

Parmi les grands projets arrêtés par la municipalité de Compans, figurent la réalisation d'une crèche intercommunale et le déploiement de la vidéoprotection. Ils ont été annoncés aux habitants, samedi 5 janvier.

Le maire, Joël Marion, n'a pas pu présider la cérémonie des vœux, absent en raison d'une maladie. Son premier adjoint, Patrice Malingre, a officié. « Joël va de mieux en mieux, mais il ne doit pas forcer sur sa voix » a-t-il précisé au public, rassemblé salle Coluche, où l'élue a annoncé les projets de la commune.

Trente berceaux

La future crèche intercommunale sera située près de l'école Jean de La Fontaine. Le permis de construire va être déposé en mars et Patrice Malingre

a confié : « L'ouverture sera en septembre 2020. Elle est attendue depuis maintenant sept ans ».

La Carpf (Communauté d'agglomération Roissy Pays de France) a donné son accord pour sa réalisation sur un terrain de la commune. Elle sera gérée par Cap enfants, société spécialisée dans la gestion des crèches privées et publiques. « La structure aura une capacité de trente berceaux et dix salariés » a précisé Virginie Villain, responsable commerciale chez Cap enfants.

Des caméras fin février

Le projet de vidéoprotection et celui de l'installation de la police municipale (PM), rue du Calvaire, sont en cours de réalisation. Les quatorze premières caméras devraient être opérationnelles fin février. Le nouveau local



de la PM sera ainsi doté de plusieurs écrans de contrôle, couvrant les endroits stratégiques de la commune. « L'enjeu sécuritaire est important et le dossier est compliqué car il nécessite des négociations techniques et géogra-

phiques. Une réunion de présentation des travaux sera prochainement organisée » précise Patrice Malingre. (La suite de l'article sur Magjournal77.fr)

Serge Moroy

Villeparisis

Une nouvelle école et un troisième collège en 2021, un lycée d'ici 2027

La commune va connaître un essor démographique important jusqu'en 2024 et ses effectifs scolaires ont déjà augmenté. Pour pallier le manque de places dans ses établissements, une nouvelle école, un troisième collège et un lycée verront le jour à Villeparisis.

Le maire, Hervé Touguet, a rappelé que l'éducation restait une priorité de la municipalité lors de ses vœux, mardi 8 janvier, au centre culturel Jacques-Prévert.

Rentrée 2021

La future école, seizième sur la commune, devrait ouvrir ses portes en septembre 2021. Située avenue d'Alsace-Lorraine et d'une superficie de 1 991 m², elle comprendra douze classes maternelles et élémentaires, un restaurant et un accueil périscolaire, répartis sur un rez-de-chaussée et un étage. La surface de la cour sera optimisée et l'agencement des espaces, en rez-de-chaussée, permettra l'usage de grandes salles accessibles à tous, hors temps scolaire. Le coût pour la Ville sera de 6,36 millions d'euros.

Le collège Marthe-Simard

Hervé Touguet ajoute : « Outre l'école, qui va débiter cette année, le Département va entreprendre prochainement la construction du collège Marthe-Simard ». Situé chemin des Petits-maraux, près de la piscine Jean-Taris, le troisième collège de la commune por-

tera le nom d'une résistante, première femme parlementaire en 1944. L'établissement pourra accueillir jusqu'à six cents élèves et sa livraison est prévue à la rentrée 2021, pour un investissement du Département à hauteur de 17,2 millions d'euros.

Un lycée en entrée de ville

Villeparisis attendait son lycée depuis longtemps. Le maire explique : « Valérie Péresse, présidente du conseil régional d'Ile-de-France, est venue elle-même à Villeparisis confirmer sa réalisation (Relire notre article). Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le lancement d'une DUP (déclaration d'utilité publique) afin d'acquiescer l'emprise foncière nécessaire ». Le lycée sera implanté sur le terrain de la ferme Legrand, rue de Ruzé, pour lequel la Ville a initié une procédure d'expropriation qui devrait durer trois ans. D'un coût de 38 millions d'euros supporté par la Région et d'une capacité de huit cents élèves, il devrait être opérationnel d'ici 2027.

Hervé Touguet poursuit : « Si nous préparons l'avenir de nos enfants, il faut aussi leur assurer un cadre de vie préservé. C'est ainsi que la commune vient d'acquiescer quarante hectares de terrains agricoles sur Morfondé. L'objectif est de remettre en état la forêt et de l'ouvrir au public. En effet, nous manquons d'espaces verts accessibles à tous. Dans cette même logique, nous



venons de lancer une DUP sur un terrain de 5 000 m², proche du vieux pays, afin d'y créer un parc de proximité ».

L'élue a tenu à préciser que les opérations d'investissement se feraient sans emprunt : « Depuis 2013, la dette de la ville a été réduite de 51 %. De même pour la fiscalité, dont les taux ont respectivement été réduits de 31 % pour la taxe d'habitation et de 4 % pour le foncier bâti ».

Serge Moroy

Villeparisis

Dépann'moi, l'application qui prend totalement en charge le client en panne de voiture



Une application pour téléphone portable et un site internet, proposant un « hub » de services de dépannage et de réparation, ont été lancés en juillet pour aider les automobilistes en panne. Les créateurs, installés à Villeparisis, ont présenté leur innovation à Magjournal, vendredi 14 décembre. (L'article complet sur Magjournal77.fr)

Sun-Lay Tan

Juilly

Solange Jaszeck a reçu la médaille nationale du Mérite



Solange Jaszeck, adjointe au maire de Juilly chargée des fêtes et cérémonies, a reçu la médaille de l'Ordre national du Mérite, à l'occasion des vœux de la municipalité, samedi 12 janvier.

Les vœux de Juilly se sont transformés en cérémonie de remise de cadeaux, de fleurs et surtout de la médaille de l'Ordre du Mérite. La distinction a été décernée à Solange Jaszeck, adjointe au maire, par Patrick Renaud, président de la communauté de communes de Roissy Pays de France, qui a longuement évoqué le parcours de la récipiendaire. Daniel Haquin, le maire de la commune, a déclaré : « Merci Solange au nom de tous, pour ton engagement dans notre commune, rien ne t'arrête, sensible aux besoins de chacun, dévouée auprès de ceux et celles en difficulté, présente en permanence dans tous les services pour que règne le partage, l'équité, toujours dans l'intérêt général. Que cette reconnaissance nationale qui te va à merveille soit pour toi source de sérénité, de calme, de santé pour laquelle tu oublies, me semble-t-il souvent de prendre soin. Merci à ta famille de te laisser nous accompagner si fidèlement ».

Solange était entourée de sa famille et sa fille, Alina Jaszeck-Solignac, a fait le déplacement de la Bretagne pour assister à la cérémonie. (Vidéo sur Magjournal77.fr)

Isabelle Derock

Othis

Jeunes élus : les enfants du conseil municipal ont fièrement porté les couleurs

La municipalité d'Othis a mis en place un conseil municipal des enfants. La cérémonie de remise de l'écharpe tricolore a eu lieu, mardi 15 janvier, à l'espace François-Mitterrand.

Stress, émotion et ambiance cérémoniale : les jeunes nouvellement élus au conseil municipal des enfants ont pris leurs fonctions. Bernard Corneille, le maire, entouré des élus et des animateurs responsables des enfants, a appelé tour à tour les bénéficiaires pour leur remettre le ruban tricolore. Il a expliqué : « Vous devrez porter l'écharpe à chaque cérémonie officielle: 11 novembre, 8 mai... »

Des projets

Ils ont 10 ans, sont encore à l'école primaire mais leurs projets sont loin d'être enfantins et proposent « plus d'animations et d'activités le week-end parce que les parents travaillent en semaine, installer plus de poubelles pour aider au civisme et à la propreté de la ville, profiter de vente de glace à



la sortie des écoles ou d'un cinéma en plein air en été ». Bernard Corneille a rassuré les enfants : « Les idées sont intéressantes et je vais vous avouer que certains de vos projets sont même plus que réalisables, voire déjà à l'étude ».

Les enfants du CME

Inès Ait Moussa, Inès Alves Pereira, Alves Said Thania, Antic Erin, Belkheiri Salma, Beret Noëlie, Bernazuck

Mael, Bouajila Ranime, Colvinter d'Auteuil Lily Grace, Coutama Jihane, Desriac Theo, Drochon Amélie, Eliott Genthome, Rafel Guillerm, Sacha Habib, Inès Kadahoui, Thaïs Leao Gaia, Alexa Levêque Ghobon, Chiara Nivelles, Marion Robin, Luna Ruiz, Anastasia Santais, Gabrielle Tanty et Melissa Verwaelde. [Vidéo sur Magjournal77.fr]

Isabelle Derock

Villevaudé

Nexity : un collectif d'habitants réclame un référendum

Dans un tract distribué mercredi 9 janvier dans les boîtes aux lettres des habitants, le collectif « Villevaudé notre village » dénonce l'ampleur du projet immobilier de Nexity. Il demande au maire d'organiser un RIC (référendum d'initiative citoyenne).

Nicolas Marceaux, porte-parole du collectif contre le projet de construction de cent soixante-huit logements, dont une résidence intergénérationnelle de quatre-vingt-quatorze logements, a adressé une nouvelle lettre ouverte aux habitants. La première datait d'octobre et dénonçait « un projet pharaonique ».

L'opposant s'interroge : « Le problème n'est pas la construction de la maison intergénérationnelle, mais des cent pavillons qui vont graviter autour. La commune a besoin de commencer à construire des logements sociaux faute de quoi une amende de 37 000 euros lui sera infligée chaque année. Selon l'article 55 de la loi SRU, elle a jusqu'en 2025 pour le faire. Pourquoi une telle précipitation ? »

De nombreuses interrogations

Il pointe les effets négatifs du projet immobilier, dont « la forte augmentation de la population qui aura des conséquences sur le trafic routier ». Selon lui, la rue de la Tour et la rue Charles-de-Gaulle ne pourront pas absorber un tel flux.

Il ajoute : « À Villevaudé, l'assainissement date de plusieurs dizaines d'années. Il n'est pas conçu pour recevoir un tel lotissement, comme le sont Montévrain ou Serris, et que dire de la station d'épuration qui embaume à chaque orage le hameau de Bordeaux ? »

Le troisième point noir porte sur « l'arrivée massive de nouveaux habitants qui posera le problème d'une nouvelle école ». Il interroge de nouveau : « Cette nouvelle réalisation sera-t-elle payée par Nexity ou bien par une nouvelle augmentation des impôts ? »

Nicolas Marceaux rappelle que, « lors de la réunion publique de mai 2018 (Relire notre précédent article), le maire avait indiqué que Nexity avait déposé le jour-même un permis de



construire en mairie » : « Que se passe-t-il ? Pourtant cela n'empêche pas Nexity de communiquer sur ce projet avant même que les administrations n'aient donné leur aval ».

Selon lui, la commune ne s'est pas engagée et l'abandon du projet ne coûterait pas un euro aux Villevaudéens. Il conclut : « Le maire pense que l'évolution est inéluctable via le projet pour notre village. Nous lui proposons d'organiser un RIC. Si le projet est validé par une majorité des habitants, alors nous en tirerons les enseignements et l'accepterons ».

Magjournal a contacté, le maire, Pascal Pian, qui n'a pas souhaité faire de commentaire.

Serge Moroy

Vie locale

Le Pin

Les impôts locaux vont baisser en 2019, la taxe sur les ordures ménagères aussi



Lors des vœux aux habitants, samedi 19 janvier, à la salle polyvalente Nicole-Paris, Lydie Wallez, maire du Pin, a annoncé une baisse de la fiscalité locale pour cette année.

Les applaudissements ont crépité lorsque Lydie Wallez a déclaré, samedi midi : « 2018 a été une année de réflexion budgétaire qui nous a amenés, suite au rétablissement de la taxe des ordures ménagères sur l'avis d'imposition des ménages, à reconsidérer notre pression fiscale sur les foyers. Ainsi, nous sommes heureux d'annoncer aux Pinois qu'une partie de l'excédent de fonctionnement dégagé sur 2018 sera répercuté sur leurs feuilles d'imposition 2019 ».

Au Pin, la taxe d'habitation est actuellement à 18,40 %, le foncier à 18,23 % et le foncier non bâti à 74,09 %.

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, Jean-Louis Durand, président de la CCPMF (Communauté de communes Plaines et monts de France), a confirmé, toujours sous les applaudissements, une baisse du taux de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères), par ailleurs réclamée par la municipalité : « Nous sommes en train de travailler sur la maquette budgétaire et globalement la TEOM, qui est à 16,80 %, devrait redescendre entre 13 et 14 % ».

La TEOM était réapparue l'année dernière sur les feuilles d'imposition (relire notre article), ce qui avait provoqué un tollé chez les habitants des vingt communes rattachées à la CCPMF.

Serge Moroy

Charny

La Ville va toucher des subventions



Le maire de Charny, Xavier Ferreira, a annoncé, lors de ses vœux, vendredi 18 janvier, que les projets pourront être réalisés grâce aux subventions que la commune va recevoir.

Mathilde Couvillers-Flornoy

Nantouillet

Le maire mise sur la sécurité : de la vidéo-verbalisation aux ralentisseurs

Le maire de Nantouillet, Yannick Urbaniak, a annoncé les projets du village, vendredi 11 janvier. Parmi ceux-ci figurent l'implantation de caméras de surveillance supplémentaires, la vidéo-verbalisation, des ralentisseurs...

La salle polyvalente de la commune a accueilli les invités de la municipalité, vendredi, pour la cérémonie des vœux du maire aux habitants. Ce dernier était entouré des membres du conseil municipal. Si des élus du secteur n'auraient manqué « pour rien au monde » l'événement du village appartenant à la communauté de communes Plaines et monts de France (CCPMF), bon nombre sont en priorité passés par d'autres communes qui elles aussi proposaient une cérémonie de vœux, même jour, même heure... C'est vrai que les vœux des maires, tous au mois de janvier, défilent et engendrent une course effrénée pour ceux qui souhaitent assister à tous, ou presque. Ce soir-là, il n'y en avait dans la région, rien de moins qu'au Mesnil-Amelot, à Monthyon, à Moussy-le-Vieux, à Vaires-sur-Marne, à Montévrain, à Mareuil-lès-Meaux...

Caméras

Dans le discours du maire, à Nantouillet, ce qui aura sans doute retenu en grande partie l'attention de l'auditoire est la prévision de la vidéo-verbalisation et les huit caméras qui vont être



ajoutées à celles déjà installées. Le maire indique : « Nous venons d'obtenir l'autorisation de vidéo-verbaliser. Dès que possible, nous l'appliquerons afin d'accroître son pouvoir dissuasif et d'accroître la sécurité de nos concitoyens ». La municipalité souhaite ainsi faire réduire la vitesse des véhicules qui passent dans le village à trop vive allure. Pour les huit caméras supplémentaires qui viendront compléter le dispositif, la commune a reçu le soutien financier de l'Etat par le biais de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Le maire ajoute : « Nous allons également sécuriser la RD 404. La vitesse et le manque de civisme des automobilistes qui empruntent la départementale qui traverse la commune rendent l'endroit de plus en plus dangereux. Ainsi, en partenariat avec

le Département, nous allons renforcer les aménagements déjà en place en implantant deux ralentisseurs en amont et en aval de la commune ».

Par ailleurs, parmi les travaux prévus dans l'année figure un parking d'une dizaine de places, au bout de la ruelle Marne. Dans le même domaine, des emplacements de stationnement seront aussi créés aux alentours de la gare de Thieux/Nantouillet. Le maire commente : « Cela palliera la mise en place du stationnement payant aux gares de Saint-Mard et de Mitry-Claye ». La communauté d'agglomération Roissy Pays de France (Carpf), la CCPMF, et le syndicat mixte de la Goële, géreront la création du parking. (La vidéo sur Magjournal77.fr)

Hélène Rousseaux

Faits divers

Chelles

Le manège du parc municipal incendié durant la nuit : deux suspects arrêtés

Le manège coloré qui trônait au beau milieu du parc du souvenir Emile-Foucard, à Chelles, n'existe plus. Il a été incendié durant la nuit du samedi 12 au dimanche 13 janvier. La police a interpellé deux suspects.

C'est un spectacle de désolation qui s'offre, dimanche après-midi, à la vue des promeneurs. Le manège de Michel Tabaud, qui a fait la joie des petits Chellois durant près de trente ans, a été entièrement ravagé par les flammes. Il ne reste plus que des cendres et un amas hétéroclite de barres calcinées et enchevêtrées. Seul le socle circulaire semble avoir été relativement épargné par les flammes.

« Un périmètre de sécurité a été installé autour du sinistre par les agents de la ville. « C'est horrible. Hier encore, j'étais venu avec mes deux petits-enfants, Célia et Quentin, pour qu'ils fassent des tours de manège. J'avais acheté quatre tickets. Quelle époque, on ne respecte plus rien ! » lâche Alain, un retraité de 73 ans. Il réside à Saint-Quentin-en-Yvelines (Yvelines) et est revenu sur les lieux avec ses deux petits-enfants. Egalement stupéfaite, une Chelloise, qui promenait ses deux chiens, s'inquiète pour les forains : « Les pauvres, j'espère qu'ils étaient bien assurés ! ».

Selon le maire de Chelles, Brice Rabaste, les coupables ont été appréhendés. Dimanche matin, il commen-



tait sur sa page Facebook : « Je suis scandalisé de l'incendie du manège survenu cette nuit dans notre parc du souvenir par deux individus qui ont commis un acte minable et qui ont été appréhendés par les forces de l'ordre. L'acte de vandalisme prive nos enfants de moments de joie. Une enquête est en cours en ce moment et je souhaite que ces irresponsables soient fermement punis. J'adresse tout mon soutien à la famille Tabaud, propriétaire du manège, et leur assure de l'accompagnement des services de la Ville dans la reprise, que j'espère rapide, de leur activité ». Sa publication sur les réseaux sociaux a suscité de nombreuses et vives réactions.

Serge Moroy

Courtry

Fusillade en ville : les policiers interpellent cinq braqueurs

Après avoir échoué dans leur tentative de braquer un camion transportant des cigarettes, des malfaiteurs ont été interpellés hier, jeudi 24 janvier, avenue Pasteur, à Courtry.

Les malfaiteurs, qui étaient à bord d'une Renault Mégane et d'un utilitaire, ont d'abord suivi le camion parti d'un entrepôt de Lognes, à 6 heures du matin.

Cependant sur l'autoroute A4, en direction de Paris, le livreur s'est aperçu qu'il était suivi et a immédiatement prévenu la police. Se doutant de quelque chose, ses poursuivants ont alors décidé de rebrousser chemin, se dirigeant vers Courtry où ils sont tombés, vers 7 heures, sur un barrage de police, qu'ils ont tenté de forcer.

Des coups de feu ont aussitôt été échangés. Un policier et un malfaiteur ont été blessés au cours de l'échauffourée. Ses quatre complices ont pu finalement être interpellés. Ils ont été placés en garde à vue au commissariat de Meaux, où ils sont actuellement interrogés. Les deux bles-

sés ont été transportés aux urgences de l'hôpital de Marne-la-Vallée.

La BRI (Brigade de recherche et d'intervention) enquêtait sur les agissements de la bande, soupçonnée d'avoir participé à plusieurs braquages de camions de cigarettes. Les interpellés résident en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne, dont Chelles, et sont déjà connus de la police.

Plusieurs services de police étaient sur place, dont la police scientifique et l'IGPN (Inspection générale de la police nationale) qui a été chargée d'enquêter sur la fusillade. La police municipale de Courtry a également été mobilisée, assurant toute la matinée la circulation et la déviation des bus dans ce secteur.

Au moment des faits, Xavier Vanderbise, maire de Courtry, était à Melun, où il siège dans le cadre de son mandat de conseiller départemental. Il s'est réjoui de « la réactivité et de l'efficacité des forces de police, qui ont pu mettre fin aux agissements de cette bande de malfaiteurs ».

Serge Moroy

Chelles

Un poteau électrique tombe sur une voiture

Un poteau électrique est tombé sur une voiture qui était stationnée chemin du Vieux-Moulin, à Chelles. Les faits se sont produits lundi 21 janvier, dans l'après-midi.

Le poteau tombé sur la voiture stationnée sans occupant à son bord au moment de l'incident, a été emporté par la chute des câbles électriques et Télécom qu'il supportait.

C'est un bateau grue de la police fluviale qui, naviguant sur le canal de Chelles, a accroché les fils aériens basse tension et a emporté le tout, faisant tomber le poteau.

La circulation fluviale a été interrompue le temps de dégager les lieux.

Mitry-Mory

Le coup sentait trop mauvais : deux voleurs interpellés

Deux individus se sont introduits mardi 8 janvier, dans un camion stationné rue Henri-Becquerel, à Mitry-Mory. Si le contenu de la cargaison a fait fuir les malfrats, la police a pu tout de même les interpellés.

Un poids lourd a éveillé la curiosité de deux hommes, qui rôdaient tôt ce matin dans la zone industrielle de Mitry-Compans. Avec la lame d'un couteau, ils ont entrepris de forcer la serrure du camion et ont réussi à s'introduire à l'intérieur afin d'inspecter sa cargaison.

Ils ont ouvert l'un des nombreux cartons et sont tombés sur des... sacs vomitoires. Désappointés, ils sont aussitôt ressortis pour quitter les lieux à bord de leur voiture. Un témoin, qui

Saint-Thibault-des-Vignes

Le cadavre d'une jeune femme découvert dans la ZAC de la Courtillière

Le corps sans vie d'une jeune femme a été découvert dimanche 6 janvier, rue de la Marne, dans la zone d'activités de la Courtillière, à Saint-Thibault-des-Vignes.

Ce sont des gens du voyage qui ont donné l'alerte, dimanche après-midi, lorsqu'ils ont découvert la jeune femme gisant inanimée sur le bord du chemin, non loin de l'autoroute A4. Les services de secours n'ont pu que constater le décès de la malheureuse victime. Celle-ci présentait plusieurs contusions et plaies au niveau du visage.

Selon les premières constatations, elle aurait succombé à « un coup mortel ». La jeune femme était âgée de vingt ans et son identification est actuellement en cours de confirmation.

L'enquête a été confiée à la police judiciaire de Versailles (Yvelines).

Serge Moroy



Les deux personnes qui se trouvaient dans les locaux de la société devant laquelle le poteau s'est couché, ont été évacuées et ont pu regagner les lieux rapidement.

Hélène Rousseaux

avait aperçu leur petit manège, a prévenu la police, indiquant même le numéro de la plaque d'immatriculation de leur véhicule.

Les policiers n'ont eu alors aucune peine à arrêter les deux suspects, un peu plus tard, à 2 h 15 du matin. Âgés de 43 ans et de 17 ans et demi, l'un réside à Gressy-en-France et l'autre à Villepinte (Seine-Saint-Denis) ; tous deux sont déjà défavorablement connus des services de police.

Ils ont été placés en garde à vue au commissariat de Villeparisis et vont comparaître au tribunal de Meaux pour répondre des faits d'intrusion dans un véhicule et de tentative de vol.

Serge Moroy

Villeparisis

Interdit de conduite, il se rend au commissariat... en voiture

Un homme est venu ce matin, vendredi 18 janvier, au commissariat de Villeparisis. Peu de temps après, il y est retourné... en garde à vue.

Il était 0 h 15 lorsqu'un habitant de Claye-Souilly, âgé de soixante ans, s'est présenté au commissariat dans le cadre de son contrôle judiciaire lui prescrivant plusieurs interdictions, dont celle de conduire un véhicule terrestre à moteur.

Tout s'est bien passé jusqu'au moment où le chef de poste a vu l'homme sortir du commissariat et s'installer au volant d'une Renault Twingo comptant ainsi regagner son domicile.

Le policier a aussitôt prévenu ses collègues, qui patrouillaient dehors et qui ont interpellé le conducteur sans difficulté. L'homme est revenu au commissariat, mais pour y être placé cette fois en garde à vue.

Le contrôle judiciaire lui avait été ordonné pour de lourdes infractions au code de la route. Il recevra un avis du juge, qui risque d'aggraver un peu plus son cas lors de sa comparution pour l'affaire qui le concernait.

Serge Moroy

Un nouveau régime indemnitaire pour les agents des collectivités territoriales

Communiqué,
mercredi 19 décembre

Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) est appliqué dans l'ensemble des collectivités territoriales et vise à remplacer les primes et indemnités existantes. Près de 2 300 agents du Département sont concernés par sa mise en place au 1er janvier.

L'exécutif départemental a saisi l'occasion de cette réforme obligatoire pour mettre en place un régime indemnitaire plus juste et plus équitable. Ce nouveau régime sera soumis au vote du Conseil départemental jeudi 20 décembre. L'objectif n'est pas de réaliser des économies sur la masse salariale. Les éventuels fonds dégagés par cette réforme seront entièrement alloués à la revalorisation des primes.

Jusque-là, le régime indemnitaire était très hétérogène. De nombreux agents étaient arrivés au montant maximum des primes et ne pouvaient plus être augmentés. Les prises de responsa-

bilités étaient faiblement prises en compte. Il faut noter que le régime indemnitaire constitue une partie seulement du salaire d'un agent, soit entre 10 % et 30 % selon les cas.

Une enveloppe de 400 000 euros dédiée aux revalorisations

Avec cette réforme, l'enveloppe budgétaire consacrée au régime indemnitaire sera maintenue en 2019 et augmentée d'un montant de 400 000 euros en 2020. Les plafonds maximaux des primes seront revalorisés. Le Département a également décidé de mettre en place une mesure visant à diminuer le taux d'absentéisme, qui pénalise le fonctionnement de certains services. Jusqu'ici, le régime indemnitaire était systématiquement maintenu en cas d'absence, quelles qu'en soient la cause et la durée. Avec cette réforme, le régime indemnitaire des agents pourra être réduit à compter du 20e jour d'absence, si ces vingt jours résultent au moins de trois arrêts de travail.

Cet aménagement permet de ne pas pénaliser les agents ayant de lourdes pathologies et ne concerne que les agents recrutés après le 1er janvier



2019. La collectivité proposera aux agents qui le souhaitent de souscrire un contrat de prévoyance à des conditions préférentielles, incluant notamment le maintien du salaire.

Une concertation menée depuis plus de six mois

Cette réforme a fait l'objet d'une large concertation, avec les organisations syndicales et avec les agents, notamment lors de réunions organisées depuis juin 2018. « Le Département a veillé à ce que l'ensemble des agents impactés par la mise en œuvre de cette réforme soient informés de ces évolutions, souligne Andrée Zaïdi, vice-présidente en charge des ressources humaines. Plus de sept cents agents ont posé leurs questions lors de huit conférences, chaque agent concer-

né par la réforme a reçu un courrier d'explication. L'exécutif départemental a apporté plusieurs garanties et a souhaité associer les organisations syndicales à la réflexion dès le démarrage du projet. Ce nouveau dispositif indemnitaire sera plus transparent que l'actuel. »

En chiffres Mise en application au 1er janvier 2 300 agents concernés

Le régime indemnitaire représente en moyenne 30 % du salaire pour un agent de catégorie A (cadre) et entre 10 et 20 % pour un agent de catégorie C (ouvrier).

Taux d'absentéisme au département de Seine-et-Marne : 8,3 % en 2017.



01 60 01 41 92

01 60 01 37 58

Les + IMPRIMERIE VERT

Seine-et-Marne

La députée Stéphanie Do porte plainte pour usurpation de fonction

Communiqué, mercredi 23 janvier

Stéphanie Do, députée de la 10e circonscription de Seine-et-Marne, a décidé de porter plainte pour usurpation de fonction à l'encontre de M. Olivier De Sousa.

Candidat déçu lors des dernières élections législatives en 2017, la députée a découvert avec la plus grande stupeur qu'il avait tenté de s'introduire au sein de l'Assemblée nationale en usant du titre de député de la 10e circonscription de Seine-et-Marne.

Stéphanie Do remercie les agents de sécurité de l'Assemblée nationale qui l'ont alertée de la situation après avoir décliné la demande de M. De Sousa. Il est en effet impossible de pénétrer sans badge d'accès ou vérification préalable de l'identité de l'intéressé.

La députée a par la même occasion été informée que M. De Sousa n'avait eu de cesse de se proclamer député élu de la 10e circonscription de Seine-



et-Marne, également sur les réseaux sociaux.

Elle souhaite avant tout alerter les citoyens au cas où ils auraient été trompés et laisse désormais la police et la justice faire leur travail.

Impression
Offset, Numérique et Grand Format...

Signalétique
Enseignes, Panneaux, Véhicules...

@ contact@imprimeriegenot.fr

www.imprimeriegenot.fr

Z.I. du Sauvoy
10, Avenue de Montboulon
77165 SAINT SOUPPLETS



La Closerie

*votre restaurant à Claye-Souilly,
souhaite une très bonne année
à tous ses clients*

*En 2019, les plats du chef vous attendent
dans un cadre confortable
pour des repas entre collègues, en famille,
et des soirées exceptionnelles*

16 Rue W.A. Mozart - Tél. 01 64 77 52 52



Soirée hommage à La Closerie

Vendredi 22 février
à Claye-Souilly - Réservations au
01 64 77 52 52

Patrick Zian interprète Aznavour



Lire aussi sur Magjournal77.fr

- **Meaux** > La Cour de cassation confirme la condamnation de trois journalistes du Point pour avoir diffamé Jean-François Copé
- **Meaux** > C'était le premier salon du livre [Diaporama]
- **Meaux** > La boulangerie Hardy fracturée durant la nuit
- **Quincy-Voisins** > Après une consultation des habitants en 2018, le maire présente les projets
- **Lizy-sur-Ourcq** > Des habitants se sont distingués en 2018 : la liste des récipiendaires des récompenses [Vidéo]
- **Bussy-Saint-Georges** > La ville « se voit imposer un centre de demandeurs d'asile »
- **Bussy-Saint-Georges** > Le maire, Yann Dubosc, sera candidat aux municipales de 2020
- **Lagny-sur-Marne** > Un appartement s'embrase en centre-ville : douze personnes évacuées
- **Pomponne** > La halle des sports et le centre de loisirs seront livrés en fin d'année [Diaporama]
- **Saint-Thibault-des-Vignes** > La Ville veut rattraper son retard en logements sociaux
- **Guermantes** > Une marche blanche, samedi, à la mémoire d'Estelle Mouzin
- **Chelles** > Un chèque de 42 176 euros remis à l'AFM-Téléthon
- **Roissy-en-Brie** > Des cahiers de doléances à la mairie
- **Croissy-Beaubourg** > Michel Gères fait une parenthèse pour accompagner son épouse gravement malade
- **Torcy** > Sycomore, Cité Descartes, parc Disney... les gros chantiers 2019 d'Epamarne et Epafrance
- **Claye-Souilly** > Au banquet des seniors : Yves Albarello annonce sa candidature aux élections municipales
- **Dammartin-en-Goële** > Fibromyalgie, méditation pour les maux du corps : tout savoir en une conférence [Vidéo]
- **Juilly** > La médiathèque municipale en construction : visite du chantier en exclusivité avec le maire [Vidéo]
- **Villeparisis** > Sécurité : le déploiement de la vidéoprotection se poursuit
- **Mitry-Mory** > Appel d'élus franciliens pour l'abandon du CDG Express
- **Mitry-Mory** > Collège Paul Langevin : « des professeurs absents depuis quatre mois et non remplacés »
- **Othis** > Vœux aux seniors : « A eux le cabaret de Paris ! »

Tintin

Le reporter a fêté ses 90 ans



Lorsque que le dessinateur Hergé a créé Tintin le 10 janvier 1929, il n'imaginait sans doute pas que son reporter ferait découvrir le monde à quatre générations de lecteurs.

Voyageur intrépide aussi curieux que généreux, il a parcouru le globe terrestre de l'Ecosse au Pérou en passant par le Tibet. Il a aussi marché sur la lune dès 1953, seize ans avant Neil Armstrong. Flanqué de son chien Milou, Tintin est entouré d'amis hauts en couleurs comme le capitaine Haddock, le professeur Tournesol, les détectives Dupond et Dupont et la cantatrice Bianca Castafiore – autant de figures inoubliables qui ont rejoint le panthéon des grands personnages de la fiction.

Le mélange unique de suspense et d'humour que proposent ses albums continue à séduire les enfants au-

tant que les adultes. Vendues à 250 millions d'exemplaires, traduites en 120 langues, adaptées au cinéma par Steven Spielberg, les Aventures de Tintin continuent de connaître un succès exceptionnel, particulièrement en Chine.

De grandes expositions, des livres par centaines et de nombreux documentaires ne cessent d'être consacrés à Tintin et à son créateur. À Paris, le Centre Pompidou et le Grand Palais l'ont déjà accueilli. Et à Louvain-la-Neuve en Belgique, c'est un musée entier qui lui est dédié.

90 ans après sa création, Tintin n'a certainement pas fini de faire le tour du monde !

Les éditions Casterman souhaitent un très joyeux anniversaire à celui qui reste aujourd'hui encore la vedette incontestée de leur catalogue.

Pascal Pioppi

Idées de lecture

BD : vieux comme mes robes ou pocheton invertébré, mi-homme, mi-dinosaure, mi-animé

Entre dinosaures, alcoolisme, la bouteille est remplie et pétillie avec des bulles de bonheur avec quelques énigmes du meilleur effet. La BD possède le pouvoir de traverser les âges avec une liberté de ton qui vire vite à l'humour mais qui peut aussi traiter des thèmes plus sérieux comme « Mon père ce poivrot ».

« Voro »

Janne Kukkonen, né en Finlande en 1983, est un réalisateur de films d'animations. Eh oui, cet homme doué est aussi un dessinateur patient qui a mis près de dix ans avant de lancer la série. C'est une sorte de conte magique à la recherche d'un trésor avec la résurrection d'un dieu maléfique. On trouve beaucoup d'actions avec une belle mise en couleurs et une grande

simplicité de dessin qui colle parfaitement au récit.

Le secret des trois rois, Tome 1 par Janne Kukkonen, 12 euros, Casterman.

« Mon père ce poivrot »

La bd est lumineuse. Par le trait enlevé et surtout par la profondeur du récit qui traite de la déchéance de Lulu, porté sur la bouteille et qui sombre doucement vers un avenir noir par l'alcool. Mais voilà, Lulu a décidé de partir à la recherche de son fils pour se faire pardonner et recréer le lien qui a été rompu. Le long périple va-t-il atteindre la rédemption ?

De Stéphane Louis, scénariste et dessinateur, 16,90 euros, Grand Angle.

La recette

par Supercook

Le bœuf bourguignon, ça sent bon l'hiver et les plats chauds



Un bon bœuf bourguignon, ça réchauffe bien. N'est-ce pas ce dont on a envie en ce moment, quand les températures sont à la baisse ? Un des secrets du plat est de ne pas négliger la qualité du vin pour la sauce.

Pour 6 personnes, il vous faut :

- 1,5 kilo de bœuf pour bourguignon
- 200 g de lardons
- 3 cuillères à soupe d'huile (ceux qui préfèrent le beurre pourront en mettre 50 g)
- 2 à 3 l de bon vin rouge
- 10 petits oignons
- 2 gousses d'ail
- 2 cuillères à soupe de farine
- 1 bouquet garni
- 250 g de champignon de Paris
- Sel et poivre selon vos goûts

Hachez les oignons et pelez l'ail. Dans une cocotte (en fonte si vous avez), faites dorer la viande et les lardons dans l'huile puis ajoutez-y les oignons, les champignons que vous aurez pris soin d'égoutter. Saupoudrez le tout de

farine. Mélangez bien et laissez dorer quelques instants.

Une fois l'ensemble bien revenu, mouillez avec le vin rouge. Celui-ci doit venir recouvrir la viande. Salez et poivrez si vous le souhaitez. Maintenant, vous pouvez ajouter l'ail et le bouquet garni. Fermez la cocotte et laissez mijoter doucement pendant trois heures. Si c'est une cocotte minute, la cuisson ne sera que de 60 min à partir de la mise en rotation de la soupape.

Accompagnez de tagliatelles ou bien de pommes de terre vapeur.

Le truc en plus :

Le bourguignon est encore meilleur réchauffé. N'hésitez pas à le faire à l'avance. Si la sauce est trop épaisse, ajoutez un peu d'eau.

Les vins :

Il faudra choisir entre une appellation communale de Bourgogne, ou un Gevrey Chambertin, un Saumur Champigny, un Nuits Saint Georges, un Aoxe Corton, un Beaune, un Châteauneuf du pape ou encore un Pomard...

par Pascal Pioppi

« Les énigmes de Léa »

Voici le retour de l'enquêtrice la plus girly de la BD. Si Léa a le sens de l'observation vous allez devoir vous aussi vous lancer dans la résolution des énigmes proposées sous forme d'histoires courtes avec la résolution en bas de page. L'inspecteur Colombo aurait été un fidèle lecteur de la BD réservée aux jeunes.

Tome 2, de Larbier (dessin) et Nouveau (scénario), 10,95 euros, Bamboo édition.

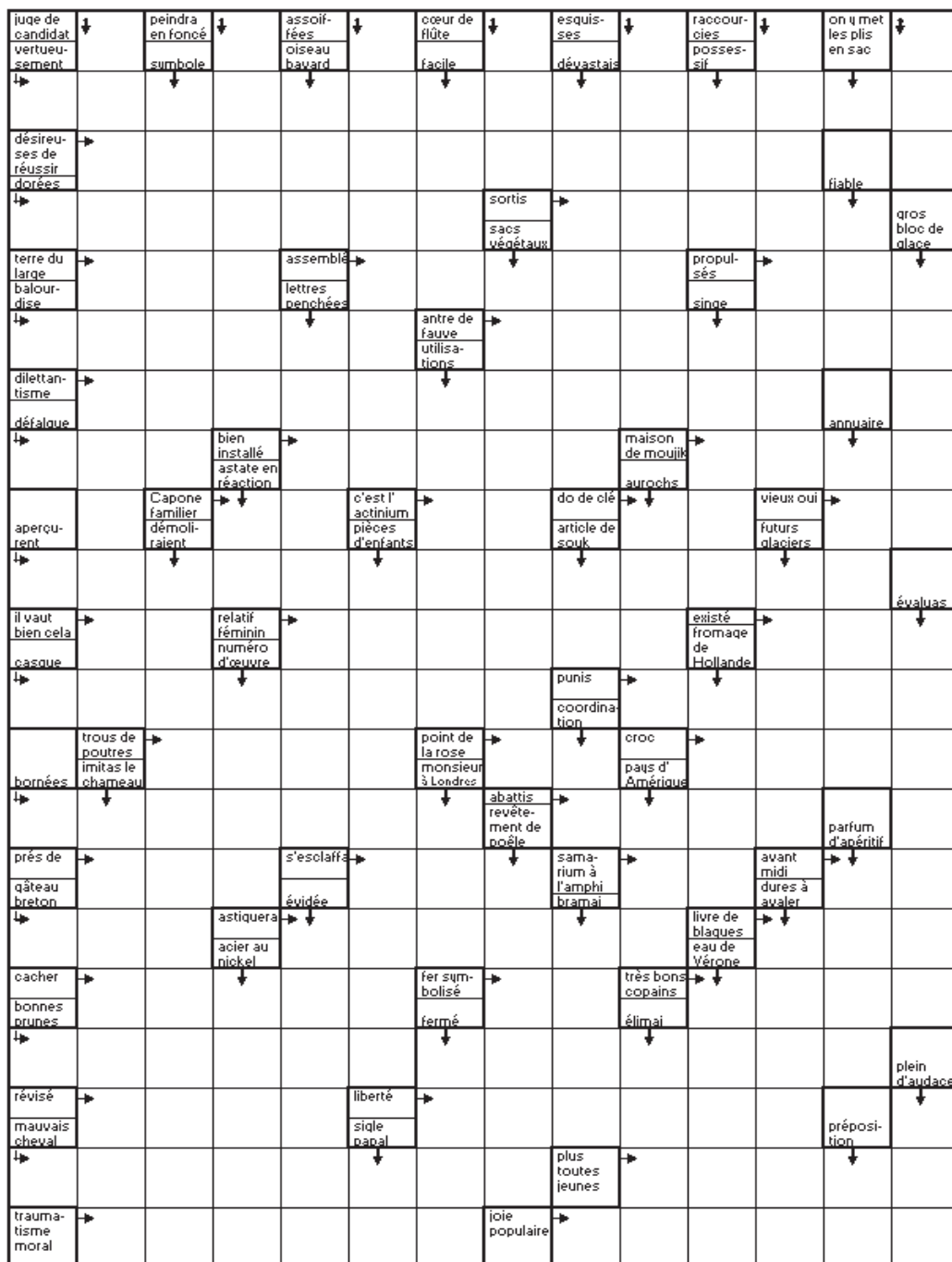
« Nabuchodinosure »

Nab pour les intimes n'est ni un dinosaure ni vraiment un homme mais son sens de l'humour survole tous les obstacles des plantes carnivores aux volcans terrifiants. C'est fou, presque historique et mené tambour battant,



en bref c'est délirant et très amusant. Qu'importe si la fiction a pris le pas sur la réalité. Les dinosaures ne sont plus là pour jouer les grincheux.

Les nouvelles aventures apeuprhistoriques Nabuchodinosure, Tome 2, par Patrick Goulesque (scénariste) et Roger Widenlocher (dessinateur), 10,95 euros, Bamboo édition.



Sudoku

Le Sudoku : remplir les cases avec des chiffres de 1 à 9. Un même chiffre ne peut figurer qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

1

		6			
1		5			2
		4			
			5		
2			3		5
			2		

2

6		2			5
9		1			3
			6		
4	7				8
2		5			4
					7

3

		4	1		3
1	7		2		
	3	5			6
		5			
8	9				7 4
				8	
	4		9		1
			1		5 2
6		3	7		

Sudoku Lettres

4

	V				K		
	X			F	W		A
	A	H		K		M	W
			F	M	U	A	
		K	W	X	A		
X	M			W		H	F
F			M	U			V
		U				A	

5

		A	U		W		
V				X			M
	X		A			K	F
		X				A	W
A	F				V		
W	U			H		F	
	V		K				H
			W		V	X	

L'agenda

Meaux

Festival du rire

Mardi 12 février

à 21h au TLM :

Jeanfi Janssens

Jeudi 14 février

à 21h au TLM :

Tout est bon

dans le Macron

Jeudi 14 février

à 21h à la Caravelle :

Plateau

d'humoristes

Samedi 16 février

à 21h au Colisée

Jean-Marie Bigard

Dimanche 17 février

à 16h au TLM

François-Xavier

Demaïson

Infos et réservations
au 0183 690 444 ou sur
www.theatre-meaux.fr

Vaincre l'illettrisme

La dictée nationale du Rotary

Samedi 16 mars 2019
14h - IUT de MEAUX
17, rue Jablnot
Parking réservé
Entrée gratuite

Marianne Murel Henricher
Membre du Rotary Club de Meaux

DIMANCHE 24 MARS 2019

LA MELODOISE MEAUX

COURSES NATURE 100% FEMMES

PLAGE - PARC DU PÂTIS

9H00 MARCHÉ SOLIDAIRE 3.5 KM - POUR TOUS

10H00 COURSES ENFANTS NÉS DE 2014 À 2004

11H00 LA MELODOISE 100% FEMMES 7.5 KM

NOUVEAU ! 12H00 CANICROS 5 KM

INFO : 01 83 69 01 40 / DIRECTION.SPORTS@MEAUX.FR

AOPMA Sports Meaux

Crécyl-la-Chapelle

Salon des artistes professionnels

Du 22 au 24 février

de 10 à 18 heures

salle Altmann

Organisé par les Ateliers

du Grand Morin

Renseignements :

01 64 63 94 36

Brocante de l'APEEP

Samedi 30 mars

de 8 à 17 heures

Renseignements :

contact@apeep.fr

Quincy-Voisons

QUINCYNELUB

UN CHEF D'OEUVRE COMIQUE DE MEL BROOKS

FRANKENSTEIN JUNIOR

Vendredi 15 Février
20 heures 30
Espace Jean Ferrat

Comédie Musicale

« SKYDANCE »

QUINCY-VOISINS

Samedi 16 février 2019

Espace Jean Ferrat
Rue de l'Abbé
Pierre - 20h30

30 artistes - 30 danseurs
Chanteurs - Comédiens
60 tableaux - 2400m²
+ de 200 costumes

Le 20^e siècle en danses et en chansons
Tarifs : 30€
Adhérents et Groupe (10 et +) : 25€

Maintenant à Quincy-Voisons
Ce spectacle tourne depuis 14 ans, il a déjà été vu par des milliers de personnes

Tél : 06 65 37 97 51

Bourse aux greffons des Croqueurs de pommes

Samedi 16 février

salle polyvalente

Val d'Europe

Handball : championnat de France de N2

Samedi 9 février

à 19 h 30 au gymnase

Olympe de Gouge, Serris

HBC Serris VE vs Reims

Julesbox "Quand la variété est bonne"

Samedi 9 février

à 20 h 30

à La Ferme Corsange

Centre culturel

Tarif Découverte

Bailly-Romainvilliers :

Plein • 13€ /

Réduit & abonné • 11€ /

- de 16 ans • 7€

Extérieur : Plein • 18€ /

Réduit & abonné • 7€ /

- de 16 ans • 5€

Bun Hay Mean alias Chinois Marrant

Samedi 16 février

20h30

Dédicaces

et rencontre au bar

avec l'artiste

après le spectacle

- La Ferme Corsange -

Bailliers-Romainvilliers

Lizy-sur-Ourcq

EN FÉVRIER

Dimanche 3 :

Assemblée générale

du Gardon rouge,

salle Chastagnol

Samedi 9 :

Loto du club des Optimistes,

salle Maison rouge

Mardi 12 :

Thé dansant du centre

communal d'action sociale,

salle du Parc

Samedi 16 :

Soirée couscous

du club de karaté Lizy/Mary,

salle Maison rouge

Samedi 23 :

Réunion pour le Téléthon,

salle Chastagnol

L'agenda

Lagny-sur-Marne

Tuto : Fabriquez vos produits ménagers

Samedi 9 février

à 10 h 30

Durée 1 h 30

Médiathèque Gérard-Billy

10 allée Vieille et Gentil

Réervations :

01 60 07 62 40

13^{ème} CONCOURS INTERNATIONAL DE PIANO DE LAGNY-SUR-MARNE

12 et 14 FÉVRIER : ÉPREUVES PUBLIQUES

13 FÉVRIER : CONCERT DE GALA

17 FÉVRIER : FINALE

17 FÉVRIER : CONCERT DES LAURÉATS

Salons de l'Hôtel de Ville
DU 12 AU 17 FÉVRIER 2019

Concours International de Piano de Lagny
Rens : 03 84 85 52 49
www.concoursplanolagny.com

Renseignements :
09 84 15 52 49
www.concoursplanolagny.com

Saint-Thibault-des-Vignes

La conquête de l'Ouest par la compagnie 24.92

Mercredi 13 février

à 16 heures

Renseignements :

01 60 31 73 20

SELF-DÉFENSE FEMME

STAGES RÉSERVÉS AUX FEMMES À PARTIR DE 16 ANS

GRATUIT

INSCRIVEZ-VOUS

THÈMES ABORDÉS :

- Défense sur grille
- Défense sur raquettes
- Défense sur vêtements (poignets)
- Défense sur accessoires de sac à main
- Défense sur armes
- Défense sur agression au sol
- Points de vigilance

DATES ET LIEUX DES STAGES :

- Dimanche 27 janvier : 10h/12h, gymnase de St Thibault
- Dimanche 17 février : 10h/12h, gymnase de St Thibault
- Samedi 2 mars : 10h/12h, dojo de Bailly Remonville
- Samedi 16 mars : 10h/12h, gymnase de St Thibault

INSCRIPTION PAR MAIL OBLIGATOIRE, NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Mail : krammagaglobal77@gmail.com

Contact : Frédéric Bonnard - Tél : 06 15 52 73 33

Facebook : [facebook.com/krammagaglobal77](https://www.facebook.com/krammagaglobal77)

Site : krammaga-77.com

KRAV MAGA 77

MARTIAL ARTS

L'agenda

Chelles

SAMEDI 9 FEVRIER 2019
L'AFAPH organise son
LOTO annuel
Association des Familles et Amis des Personnes Handicapées

Au centre culturel de Chelles
Place des Martyrs de Châteaubriant - 77500 Chelles

18h30 Ouverture des portes
20h Début du loto

Lave-linge & Sèche-linge
Lave-vaisselle
Tablette Samsung
Téléviseur 102 cm
Plaque de cuisson
Cookeo
GPS... et de nombreux autres lots à gagner
11 parties + 1 partie gratuite enfants - trottinette électrique (12 ans)
Tombola - Pesée du panier

Restauration & buvette sur place

Réservations : 07 78 25 60 81

Courtry

EXPOSITION
LES FIGURINES
DE JEAN-LUC DENGREVILLE
DU 7 AU 23 FEVRIER 2019
EN MAIRIE

HORAIRES : DU LUNDI AU VENDREDI 9H-12H
13H30-17H30 (FERME LE MARDI MARTIN)
SAMEDI 9H30-12H

ENTREE LIBRE

VILLE DE COURTRY - ANIMATION DE LA VILLE
INFORMATIONS : 01 64 26 60 05/06 - WWW.VILLE-COURTRY.FR

Vaires-sur-Marne

Chanson française
Jazz-Swing
Marie-Laure Céliste
et les Frenchy's

Vendredi 15 mars à 20h30
Centre des arts et loisirs
Réservations au 01 64 26 10 96

Saint-Mard

THÉ DANSANT
DE LA SAINT-VALENTIN
Organisé par la Mairie de Saint-Mard
Anime par Eric DARVAY
et son orchestre de danse

Dimanche 17 février
à partir de 14h30

Salle de la Fontaine des Tournelles
Bld de la République
Entrée : 10€
18€ par couple

L'entrée comprend :
une boisson non alcoolisée

Mitry-Mory

Weare4
l'alliance du jazz
et du hip-hop

Samedi 16 février
à 20h30
à l'Atalante
Rens/résas :
01 60 54 44 80

Les Fantômes
de la rue
Papillon
avec Michel Jonasz

Samedi 23 février
à 20h30 à l'Atalante
Résas : 01 60 54 44 80

Compans

10^{ÈME} FESTIVAL
DE MUSIQUE
DE COMPANS

VENDREDI 8 FEVRIER 2019
À 20h : Concert Stéphane HUBERT (variété française)
À 21h15 : Concert Elliott MURPHY (Rock & Folk)

SAMEDI 9 FEVRIER 2019
À 20h : Concert KIEFER (Electro-Folk)
À 21h15 : Concert Liane FOLY (Jazz Piano-voix)

INFORMATIONS ET RESERVATIONS
Salle de Compans - 1 rue de la Mairie - 77000 Compans - Tél : 01 60 26 10 06
Plan de la ville France Inter Compans - www.mairiecompans.fr

Saint-Mard

Entrez Dans La Danse

SAMEDI 9 FEVRIER 2019
de 19h30 à 1h du matin
(ouverture des portes : 19h)
LE CARNAVAL
d'Entrez Dans La Danse
SOIREE COSTUMEE
TOUTES DANSES ET DISCO
Animé par Patrice et l'équipe EDLD
Entrée 10€
(8€ pour les Adhérents EDLD)
1 boisson sans alcool offerte

DIMANCHE 10 FEVRIER
de 14h à 18h30
(ouverture des portes : 13h30)
BAL COUNTRY
et LINE DANCE
Animé par Patrice et l'équipe EDLD
Entrée 10€
(8€ pour les Adhérents EDLD)
1 boisson sans alcool offerte

Ouvert à tous, Salle de la Fontaine des Tournelles
boulevard de la République, 77200 SAINT-MARD
Réservations : Henri-Jean 06 26 78 23 76 - André 06 40 18 60 15
Courriel : "ajnaudin@orange.fr"

Villeparisis

Soirée
Jeux
Ados

Vendredi 22 février 2019

19H À 22H30
ESPACE MUNICIPAL DES JEUNES
40 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
ANIMÉE PAR LES LUDOTHÉCAIRES ET LES ANIMATEURS
INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVEC AUTORISATION PARENTALE
À L'ÉLU OU LA LUDOTHÈQUE

Claye-Souilly

DU 12 JANV.
AU 30 MARS
2019

EXPO
L'AFRIQUE
AVEC LES ATELIERS
D'ART BUFFON
ET L'EPMS DE L'OURCO

MÉDIATHÈQUE
DE L'ORANGERIE

Saint-Pathus

centre culturel
des Brumiers

Samedi 2 février à 20 h 30
Soirée magie et émotion avec
Caroline Marx, Nans,
Paul Adam,
Carine Erseng

Plus de 2 heures de
spectacle avec, à l'entracte,
une coupe de champagne
offerte (ou un soft).
Dimanche 10 février
de 14 heures à 17 h 30
Après-midi jeux vidéo

Samedi 16 février à 18 heures
Connaissance du Monde
« Viva Argentina ! »
documentaire de voyage
en présence du réalisateur,
André Maurice

Renseignements
01 60 01 01 73

Prochain numéro :

mars 2019

Sortie le 4 mars

Disponible en présentoirs :
la liste sur magjournal77.fr

Pour annoncer
vos manifestations
dans nos colonnes papier,
transmettez vos textes
et visuels au plus tard
jeudi 14 février
à info@magjournal77.fr
Vous pouvez aussi les
envoyer directement dans
l'Agenda
sur Magjournal77.fr

Tous les articles
et les vidéos
sur Magjournal77.fr



Magjournal 77

SAS au capital de 2 000 euros
RCS Meaux : 831 327 606
Le mensuel - Gratuit
4 rue des Petits Margotins
77470 Boutigny
Tél. 01 60 25 62 05

Email : info@magjournal77.fr

Président
Directeur de publication :
Jean HégoBuru

Rédactrice en chef :
Hélène Rousseaux

Rédacteur en chef adjoint :
Sun-Lay Tan

CPPAP
publication de presse
en ligne :
0922 Z 92802

ISSN : 2607 - 947X
(édition imprimée)
ISSN : 2608-3876
(édition en ligne)

- Tous droits réservés -
Reproduction totale
ou partielle interdite

Service commercial et publicité
01 60 25 62 05 - 06 15 42 04 61

Impression
Imprimerie Génot
Z.I. du Sauvoy
10 av. Montboulon,
77165 Saint-Soupplets
www.imprimeriegenot.fr
Imprimerie labellisée
Imprim'Vert



RENAULT
La vie, avec passion

MERCI



Pour votre confiance renouvelée

GARAGE
TRUDON-BOS
nouvelle équipe

Frédéric et Corinne Bos se sont occupés
de vous pendant 20 ans à Meaux.
Retrouvez-les à Varreddes.

Vente : véhicules neufs,
occasions et reprises

Tél. 01 64 33 18 21
trudon.bos@gmail.com

Réparation Entretien
Carrosserie Peinture

Station-service
Cartes grises minute



17 av. des Américains, 77910 Varreddes